



Aux: délégué-es et délégué-es remplaçants, membres du Comité, de la CG, de l'IRI, et président-es des organisations membres de Bio Suisse

Bâle, le 15 octobre 2026

Invitation à l'Assemblée des délégué-es de l'automne 2026
Mercredi 18 novembre 2026, de 10h00 à 15h30
Salle de concert du théâtre municipal d'Olten, Frohburgstr. 1, tél.: 062 289 70 00

Chères et chers délégué-es, membres du Comité, de la CG et de l'IRI, chères et chers président-es,

Nous sommes heureux de vous inviter à Olten pour l'AD de l'automne 2026. Vous trouverez l'ordre du jour et les documents préparatoires sur le [site internet](#).

Qu'est-ce qui vous attend?

Après l'adoption de la planification annuelle et du budget 2027, l'Assemblée des délégués votera sur une modification des statuts dans le cadre du projet d'optimisation du Cahier des charges. Suivra ensuite une décision sur le processus d'élection de la nouvelle présidence de Bio Suisse au printemps 2028 ainsi que sur la question de l'opportunité de reprendre la thématique du procédé in-ovo.

Revigorés par un délicieux repas de midi, nous assisterons ensuite à l'attribution du Grand Prix Bio Suisse avec la présentation du projet gagnant!

Il y aura ensuite une présentation d'informations et de mesures pour le cas particulier d'une situation de sécheresse. Nous en apprendrons ensuite davantage sur l'état actuel des discussions politiques autour des nouvelles techniques génomiques (NTG) et recevrons un premier aperçu sur le projet de monitoring de la stratégie. Pour la clôture, nous aurons la présentation du générateur d'étiquettes «Declarino», une offre avantageuse pour celles et ceux qui font de la vente directe.

Nous terminerons la journée par un apéro pris en commun.

Le délai statutaire pour l'enregistrement de points supplémentaires à l'ordre du jour est écoulé, mais jusqu'à et pendant l'AD, les délégué-es élus peuvent encore déposer des motions sur les points portés à l'ordre du jour. Les motions doivent obligatoirement être formulées par écrit et déposées au bureau de l'Assemblée (art. 12 des statuts) ou envoyées par courriel à verband@bio-suisse.ch.

Sur mandat du Comité de Bio Suisse,
Bio Suisse

Urs Brändli
Président

Rolf Bernhard
Codirecteur

Balz Strasser
Codirecteur

PS: Seuls les délégué-es élus et annoncés à Bio Suisse (voir le registre des délégué-es en annexe) ont un droit de vote à l'AD. Les cartes de vote nominatives sont distribuées à l'entrée et doivent être retirées par les délégué-es personnellement et contre signature.

Ordre du jour définitif de l'AD d'automne le mercredi 18 novembre 2026

(Adopté par le Comité le 24.09.2026)

1 Points statutaires		10:00		Documents
1.1	Accueil, scrutateurs-trices, ordre du jour	10:00	15'	Registre des délégués
1.2	Procès-verbal de l'AD du 15 avril 2026	10:15	5'	Annexe
1.3	Adoption de la planification annuelle et du budget 2027	10:20	25'	Annexe
1.4	Rapport de la CG	10:45	10'	Annexe
2 Motions		10:55		
2.1	Modification des statuts et adoption des points centraux du CDC (projet «Optimisation du Cahier des charges»)	10:55	30'	Annexe
2.2	Succession à la présidence en 2028 – décision sur le processus	11:25	15'	Annexe
2.3	Mandat d'évaluation de l'engraissement des frères coqs et du procédé in-ovo	11:40	20'	Annexe
3 Informations		12:00		
3.1	Avis de Biovalais sur les mesures d'économies chez Agroscope	12:00	10'	
Repas de midi		12:15		
Attribution du Grand Prix Bio Suisse		13:30	30'	
Informations (suite)		14:00		
3.2	Situation particulière de sécheresse: poser du champ jusque dans les rayons des jalons pour l'avenir.	14:00	25'	
3.3	Sélection / Nouvelles techniques génomiques (NTG) de sélection	14:25	15'	
3.4	Garantie de la priorité aux produits suisses dans le processus des importations Bourgeon	14:40	15'	
3.5	Aperçu du monitoring de la stratégie	14:55	15'	
3.6	Présentation du Declarino (générateur d'étiquettes pour la vente directe)	15:10	10'	
3.7	Divers	15:20	15'	
Fin		15:35		

Delegiertenverzeichnis / Liste des délégué-e-s Bio Suisse

2024-2028

Stand 1.10.2026



Bio Aargau					
Stefan	Schreiber	4317	Wegenstetten	AG	Delegierte:r
Christian	Vogt	5236	Remigen	AG	Delegierte:r
Marion	Sonderegger	5600	Lenzburg	AG	Delegierte:r
Samuel	Ineichen	5630	Muri AG	AG	Delegierte:r
Melk	Rohrer	5723	Teufenthal AG	AG	Ersatzdelegierte:r
Bio Anbau Tägerwilen					
Georg	Feichtinger	8447	Dachsen	TG	Delegierte:r
Beat	Jud	8274	Tägerwilen	TG	Ersatzdelegierte:r
Bio Bauern Ob- und Nidwalden					
Willi	Ambauen	6388	Grafenort	OW	Delegierte:r
Beat	Ming	6078	Lungern	OW	Delegierte:r
Erich	Niederberger	6388	Grafenort	OW	Delegierte:r
Adrian	Zumstein	6074	Giswil	OW	Ersatzdelegierte:r
Bio Bern					
Beat	Gerber	3436	Zollbrück	BE	Delegierte:r
Andreas	Bracher	3473	Alchenstorf	BE	Delegierte:r
Angelika	Bircher	3863	Gadmen	BE	Delegierte:r
Peter	Mürner	3713	Reichenbach im Kandertal	BE	Delegierte:r
Rahel	Kilchsperger	2615	Sonvilier	BE	Delegierte:r
Alfred	Schüpbach	3415	Schafhausen i. E.	BE	Delegierte:r
Mischa	Scherrer	2543	Lengnau BE	BE	Delegierte:r
Beat	Schürch	3422	Kirchberg	BE	Delegierte:r
Katrin	Portmann	3083	Trimstein	BE	Delegierte:r
Ramon	Glur	3757	Schwenden im Diemtigtal	BE	Delegierte:r
Martin	Hadorn	3047	Bremgarten b. Bern	BE	Delegierte:r
Beat	Preisig	3427	Utzenstorf	BE	Delegierte:r
Roland	Keller	3656	Ringoldswil	BE	Delegierte:r
Adrian	Knuchel	3315	Bätterkinden	BE	Ersatzdelegierte:r
Bruno	Wermuth	3075	Vielbringen b. Worb	BE	Ersatzdelegierte:r
Hansueli	Häberli	3038	Kirchlindach	BE	Ersatzdelegierte:r
Bio Fribourg					
Yvan	Christinaz	1485	Nuvilly	FR	Delegierte:r
Simon	Roccaro	1714	Heitenried	FR	Delegierte:r
Daniel	Schaller	3184	Wünnewil	FR	Delegierte:r
Guido	Flammer	1482	Cugy FR	FR	Ersatzdelegierte:r
Bio Genève					
Rudi	Berli	1285	Sézequin-Avusy	GE	Delegierte:r
Délphine	Piccot	1004	Lausanne	GE	Ersatzdelegierte:r

Bio Glarus					
Richard	Bamert	8753	Mollis	GL	Delegierte:r
Ramona	Zentner	8767	Elm	GL	Delegierte:r
Johannes	Hefti	8753	Mitlödi	GL	Ersatzdelegierte:r
Bio Grischun					
Remo	Barandun	7424	Präz GR	GR	Delegierte:r
Christian	Bosshard	7206	Igis	GR	Delegierte:r
Corina	Bott	7535	Valchava	GR	Delegierte:r
Valérie	Cavin	7208	Malans GR	GR	Delegierte:r
Markus	Hanselmann	7419	Scheid	GR	Delegierte:r
Hans	Luzi	7231	Pragg-Jenaz	GR	Delegierte:r
Armin	Mark	7222	Mittellunden	GR	Delegierte:r
Linard	Martinelli	7558	Strada	GR	Delegierte:r
Fadri	Riatsch	7557	Vnà	GR	Delegierte:r
Käthi	Roffler	7243	Pany	GR	Delegierte:r
Gion-Franzestg	Schaniel	7453	Tinizong	GR	Delegierte:r
Armin	Spichtig	7433	Donat	GR	Delegierte:r
Benedikt	Brand	7440	Andeer	GR	Ersatzdelegierte:r
Kesang	Bischoff	7602	Casaccia	GR	Ersatzdelegierte:r
Rebecca	Cloppat	7433	Donat	GR	Ersatzdelegierte:r
Bio Jura					
Thomas	Herwig	2805	Soyhières	JU	Delegierte:r
Martin	Von Däniken	2826	Corban	JU	Delegierte:r
Wüthrich	Bertrand	2852	Courtételle	JU	Delegierte:r
Hanno	Schmid	2353	Les Pommerats	JU	Ersatzdelegierte:r
Bio Liechtenstein					
Anita	Gstöhl	9492	Eschen	LI	Delegierte:r
vakant					Ersatzdelegierte:r
Bio Luzern					
Toni	Büchler	6147	Altbüron	LU	Delegierte:r
Franz	Elmiger	6284	Gelfingen	LU	Delegierte:r
Christian	Galliker	6215	Beromünster	LU	Delegierte:r
Alexandra	Widmer	6023	Rothenburg	LU	Delegierte:r
Marc	Grüter	4915	St. Urban	LU	Delegierte:r
Dominik	Estermann	6221	Rickenbach LU	LU	Ersatzdelegierte:r
Giulia	Krummenacher	6182	Escholz matt	LU	Ersatzdelegierte:r
Bio Neuchâtel					
Philippe	Weissbrodt	2014	Bôle	NE	Delegierte:r
Stéphane	Challandes	2052	Fontainemelon	NE	Delegierte:r
Quentin	Ducommun	2015	Areuse	NE	Ersatzdelegierte:r

Bio Nordwestschweiz					
Christian	Riggenbach	4500	Solothurn	SO	Delegierte:r
Manuela	Lerch	4448	Läufelfingen	BL	Delegierte:r
Jonas	Adam	4500	Solothurn	SO	Delegierte:r
Christian	Gerber	4494	Oltingen	BL	Delegierte:r
Rebekka	Strub	4632	Trimbach	SO	Ersatzdelegierte:r
Bio Ostschweiz					
Peter	Schweizer	9515	Hosenruck	SG	Delegierte:r
Bea	Ammann	9620	Lichtensteig	SG	Delegierte:r
Dominic	Engeler	8507	Hörhausen	SG	Delegierte:r
Melchior	Knaus	9657	Unterwasser	SG	Delegierte:r
Sabrina	Schmid	9323	Steinach	SG	Delegierte:r
Thomas	Marty	9533	Kirchberg SG	SG	Delegierte:r
Markus	Bollhalder	9657	Unterwasser	SG	Delegierte:r
Martin	Harder	9246	Niederbüren	SG	Delegierte:r
Hans	Oppikofer	9314	Steinebrunn	SG	Delegierte:r
Monika	Egli	9220	Bischofszell	SG	Ersatzdelegierte:r
Christian	Roth	8253	Diessenhofen	SG	Ersatzdelegierte:r
Bio Schwyz					
Paul	Ebnöther	8835	Feusisberg	SZ	Delegierte:r
Myrta	Keller-Spieser	8832	Wollerau	SZ	Delegierte:r
Ueli	Kälin	8846	Willerzell	SZ	Delegierte:r
Dani	Kälin	8847	Egg SZ	SZ	Ersatzdelegierte:r
Bio Ticino					
Chiara	Cattaneo	6582	Pianezzo	TI	Delegierte:r
Adrian	Feitknecht	6593	Cadenazzo	TI	Delegierte:r
Vito	Bortolotti	6710	Biasca	TI	Ersatzdelegierte:r
Bio Uri					
Monika	Kempf	6468	Attinghausen	UR	Delegierte:r
Sämi	Indergand	6476	Intschi	UR	Ersatzdelegierte:r
Bio valais					
Isabelle	Gabioud	1948	Sarreyer	VS	Delegierte:r
Laurent	Gex-Fabry	1869	Massongex	VS	Delegierte:r
Gilles	Besse	1964	Conthey	VS	Ersatzdelegierte:r
Bio Vaud					
Matthieu	Glauser	1443	Champvent	VD	Delegierte:r
Damien	Poget	1148	Moiry	VD	Delegierte:r
Frank	Siffert	1427	Bonvillars	VD	Delegierte:r
Virginie	Mastroianni	1073	Savigny	VD	Delegierte:r
Alexis	Tissot	1148	Moiry	VD	Delegierte:r
Annigna	Gerig	1096	Cully	VD	Ersatzdelegierte:r
François	Devenoge	1304	Dizy	VD	Ersatzdelegierte:r

Bio Zug					
Felix	Niederberger	6300	Zug	ZG	Delegierte:r
Thomas	Pfister	6313	Menzingen	ZG	Delegierte:r
Rebekka	Weiss	6300	Zugerberg	ZG	Ersatzdelegierte:r
Bio Zürich und Schaffhausen					
Ruedi	Voegele	8213	Neunkirch	ZH	Delegierte:r
Tamara	Stoller	8496	Steg im Tösstal	ZH	Delegierte:r
Thomas	Frei	8548	Ellikon an der Thur	ZH	Delegierte:r
Markus	Götsch	8052	Zürich	ZH	Delegierte:r
Lukas	Schafroth	8415	Gräslikon	ZH	Delegierte:r
Tamara	Bieri	8425	Oberembrach	ZH	Ersatzdelegierte:r
Barbara	Hermann	8200	Schaffhausen	ZH	Ersatzdelegierte:r
Biofarm					
Christoph	Meili	8505	Pfyn	BE	Delegierte:r
Hans-Ulrich	Held	3412	Heimiswil	BE	Ersatzdelegierte:r
Bioforum Schweiz					
Franz Josef	Steiner	8840	Einsiedeln	SZ	Delegierte:r
Georg	Dällenbach	4813	Uerkheim	AG	Ersatzdelegierte:r
Bioring Appenzellerland					
Peter	Ziegler	9405	Wienacht-Tobel	AR	Delegierte:r
Gallus	Wetter	9108	Gonten	AR	Delegierte:r
Marcel	Bruderer	9038	Rehetobel	AR	Ersatzdelegierte:r
Bioterra					
Lipovic	Adi	3116	Noflen	BE	Delegierte:r
Bolz	Simon	3110	Münsingen	BE	Delegierte:r
Hospenthal	Adrian	5417	Untersiggenthal	AG	Ersatzdelegierte:r
FiBL					
Barbara	Früh	5070	Frick	AG	Delegierte:r
vakant					Ersatzdelegierte:r
MO Lizenznehmende					
Peter	Lendi	6986	Curio	BE	Delegierte:r
Yves	Santini	6210	Sursee	BE	Delegierte:r
Jean-Yves	Clavien	1964	Conthey	BE	Ersatzdelegierte:r
Oberwalliser Biovereinigung					
Horacio	Beltràn	3934	Zeneggen	VS	Delegierte:r
Christian	Kummer	3982	Bitsch	VS	Delegierte:r
Jörg	Schwank	3900	Brig	VS	Ersatzdelegierte:r
Progana					
Raphaël	Sommer	2722	Les Reusilles	BE	Delegierte:r
Silvain	Rohrbach	2300	La Chaux-de-Fonds	FR	Ersatzdelegierte:r
Schweizer Bergheimat					
Jonas	Lichtenberger	2406	Le Brouillet/Bemont	BE	Delegierte:r
Stefan	Wyss	3986	Ried-Mörel	BE	Delegierte:r
Donata	Clopath	7433	Donat	BE	Ersatzdelegierte:r

Terraviva AG/SA					
Martin	Koller	3210	Kerzers	FR	Delegierte:r
Roy	Hilfiker	4802	Strengelbach	FR	Ersatzdelegierte:r
Verein für biologisch-dynamische Landwirtschaft, Demeter					
Herman	Lutke Schipholt	8225	Siblingen	SO	Delegierte:r
Alfred	Schädeli	8342	Wernetshausen	SO	Delegierte:r
Katrin	Preisig	8462	Rheinau	SO	Delegierte:r
Walter	Häfliger	5062	Oberhof	SO	Ersatzdelegierte:r
Vereinigung für bio Kräuteraanbau im CH-Berggebiet (VBKB)					
Bruno	Rüegsegger	3534	Eggiwil	BE	Delegierte:r
Markus	Zwahlen	3152	Mamishaus	BE	Ersatzdelegierte:r

PROCÈS-VERBAL

de l'Assemblée des délégué·es du Printemps 2026

- Date:** mercredi, le 15 avril 2026 – de 10h00 à 16h00
- Lieu:** Salle de concert du théâtre municipal d'Olten, Frobургstrasse 3, Olten
- Présents:** 100 délégué·es (selon le registre des délégué·es), membres du Comité et des commissions, collaborateurs·trices du Secrétariat, preneurs de licences, journalistes et invité·es
- Direction:** Urs Brändli, Président de Bio SuisseP
- Procès-verbal:** Diana Eggenschwiler, gestion de la Fédération
-

ORDRE DU JOUR

1 Points statutaires

- 1.1 Accueil, ordre du jour, scrutateurs·trices
- 1.2 Procès-verbal de l'AD du 12.11.2025
- 1.3 Rapport annuel et rapport de durabilité 2025
- 1.4 Adoption des comptes et de la réalisation des objectifs 2025 y c. rapports de l'organe de révision, de la CG et de l'IRI, élection de l'organe de révision

2 Cahier des charges

- 2.1 Bio Parc: Décision de principe espaces verts et de détente
- 2.2 Motion OM: Spermasexing
- 2.3 Motion OM: Affiliation à l'OrTra AgriAliForm

3 Élections

- 3.1 Élection de renouvellement intégral de IRI
- 3.2 Confirmation élections de remplacement à la Commission du marché

4 Informations

- 4.1 Nouveau projet «Optimisation du Cahier des charges»
- 4.2 Information sur la nouvelle présidence de la CLA
- 4.3 Digitalisation et nouveau portail «My Bio Suisse»
- 4.4 Bio Cuisine et Coop
- 4.5 divers

Conférence de Johanna Gollnhofer:
Le potentiel du 60%: magie du marketing

1 Points statutaires

1.1 Accueil, ordre du jour, scrutateurs·trices

Urs Brändli (UB), Président de la Fédération et Cédric Guillod (GUC), vice-président, souhaitent la bienvenue aux personnes présentes au nom du Comité et Rolf Bernhard, co-directeur de Bio Suisse, le fait au nom du secrétariat.

UB soumet l'ordre du jour à discussion, il est adopté à l'unanimité.

Il y a 100 délégué-e-s présents dans la salle, la majorité absolue est de 51.

⇒ **L'Assemblée des délégués a atteint son quorum décisionnel.**

Franz Blaser, Bio Zug, est confirmé à l'unanimité en tant que chef du bureau de vote, il en va de même des cinq scrutateurs·trices Hanno Schmid, Bio Jura; Gion-Franzestg Schaniel, Bio Grischun; Marion Sonderegger, Bio Aargau; Christoph Meili, Biofarm; Jonas Lichtenberger, Bergheimat.

⇒ **Les scrutateurs·trices et le chef du bureau de vote sont élu à l'unanimité.**

1.2 Procès-verbal de l'AD du 12.11.2025

Il n'y a pas de remarque concernant le procès-verbal.

⇒ **Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.**

1.3 Rapport annuel et rapport de durabilité 2025

Urs Brändli (UB) et Balz Strasser (BST) font une rétrospective de l'année 2025.

Les thèmes suivants sont abordés:

- Introduction de la codirection chez Bio Suisse
- Adoption des objectifs stratégiques 2030
- Politique: PA 2030+ et collaboration étroite avec la branche
- Bio Suisse finance des projets et des marchés régionaux
- Le Grand Prix Bio Suisse est décerné à Michael Kipfer de la ferme Biohofacker à Stetteln
- Le bio dans la formation professionnelle initiale et supérieure, présence aux SwissSkills 2025
- L'année bio 2025: le chiffre d'affaires continue de progresser
- Partenariats avec le commerce de détail: de la réussite dans un environnement difficile
- Marchés: les quantités et les prix préoccupent
- Journée du Bétail Bio 2025 à Frick, AG
- Projet «Coq comme poule»: matériel publicitaire et d'information, campagne de sensibilisation
- Restauration: Pascal Steffen du restaurant Roots à Bâle devient Green Chef 2026; événements de réseautage, élargissement de l'offre de formation
- ProBio – Bien plus que de simples connaissances techniques
- La protection du climat chez Bio Suisse
- Bio Suisse en route vers la digitalisation
- Biomondo: communication multicanaux à l'exemple de «cadeaux durables»
- Rapport annuel et le Bio en chiffres

Pour terminer, UB remercie au nom du Comité les OM, les membres, les instances, le Secrétariat et toutes les personnes qui s'engagent pour le Bourgeon.

1.4 Adoption des comptes et de la réalisation des objectifs 2025 y c. rapports de l'organe de révision, de la CG et de l'IRI, élection de l'organe de révision

Cédric Guillod (GUC) démarre la présentation des comptes 2025 et résume les chiffres les plus importants:

 Erträge: 26.5 Mio. (Budget: 25.9 Mio.), +2.1%	 Recettes: 26,5 mio. (budget: 25,9 mio.), +2.1%
 Aufwand: 26.2 Mio. (26.2 Mio.)	 Charges: 26,2 mio. (26,2 mio)
 Gewinn: 182'540 (1'400)	 Bénéfice: 184,540 (1,400)
 Flüssige Mittel: 2.5 Mio.	 Liquidités: 2,5 mio.
 Eigenkapital: 12.3 Mio.	 Fonds propres: 12,3 mio.
 Investitionen: 665'743 (760'000)	 Investissements: 664,743 (760,000)

Florian Gürtler (FLG), responsable Finances, présente la suite et aborde les **recettes** en comparaison avec le budget. Malgré un contexte du marché compliqué, les recettes ont connu un développement réjouissant en comparaison avec le budget. Le **total des recettes** s'élève à 26,5 mio. Fr., ce qui dépasse le montant budgété de 2,1 % et représente, par rapport à l'année 2024 avec 28,0 mio. Fr., un léger recul de 1,5 mio.

Les plus grands écarts:

Avec 17,1 mio. Fr., **les droits de licence et d'utilisation de la marque** sont nettement supérieurs au budget de 16,3 mio. Fr. Les raisons sont une estimation conservatrice et des effets particuliers. Les **recettes de moyens spécifiquement affectés** sont, avec 3,3 mio. Fr., environ 393'000 Fr. supérieures au budget.

Les **autres produits** enregistrent une forte diminution en 2025 et se situent, avec 545'000 Fr., environ 43,6 % en-dessous du budget de 967'000 Fr. On constate une diminution de 419'000 Fr. par rapport à l'année précédente.

Cela s'explique par le fait qu'il n'y a plus la transaction unique de restitution de la TVA de l'année précédente ni les recettes extraordinaires liées au passage à l'imposition fiscale.

Les **dépenses** s'élèvent à 26,1 mio. Fr. et sont 0,8 % inférieures au budget 2025.

FLG développe les différents secteurs:

Les plus grandes charges se situent dans le département Marketing & communication avec 3,7 mio. Fr. suivi du département Assurance et développement de la qualité avec 3,6 mio. Fr. et de la Direction/contributions à la certification avec 3,4 mio. Fr.

Le détail des coûts liés à **l'informatique et à la digitalisation** se présente comme suit:

- Frais de personnel: 0,72 mio. Fr.
- Frais de licences et de développement: 1,98 mio. Fr.
 - coûts annuels des licences environ 0,6 mio. Fr.
 - programmation, développement, conseil: 0,9 mio. Fr. (concerne notamment le portail/ les check-ups Biodiversité et Climat pour 0,5 mio. Fr.)
 - entretien et assistance, y c. amortissement: 0,48 mio. Fr.

Effets particuliers bouclément 2025:

- beaucoup de frais de licences sont dorénavant centralisés dans Digitalisation et TI

- en partie frais à double pour les licences (remplacement de logiciels)
- Amortissements extraordinaires de 0,29 mio. Fr.

Budget 2026: 2,2 mio. Fr.

- moins de frais de licence
- charges stables pour la programmation et le développement
- personnel stable

Le budget prévoyait globalement une réduction des **moyens spécifiquement affectés**, toutefois les fonds des MSA ont augmenté en 2025 (état fin 2024: 1,4 mio. Fr., augmentation d'environ 240'000 Fr., état fin 2025 : 1,5 mio. Fr.):

- Recettes supplémentaires en raison de récoltes élevées de 34'000 Fr. pour les céréales fourragères, de 224'000 Fr. pour les légumineuses à graines et de 45'000 Fr pour les fruits à cidre;
- Recettes supplémentaires pour le lait (PSL et TRLB) ainsi que pour les taxes d'incitation poussins/œufs à couvrir;
- Dépenses moins importantes pour les grandes cultures (CGCB) de 84'000 Fr., le lait (principalement PSL) de 192'000 Fr. ainsi que pour les poussins/œufs à couvrir.

Concernant les **moyens spécifiquement affectés de PSL**, les dépenses se sont élevées à **1,1 mio. Fr.**

720'000 Fr., soit 64 %, ont été utilisés pour la part du lait à la campagne d'image de Bio Suisse. C'est un montant comparable à celui de l'année précédente (2024: 755'000 Fr. soit 63 %).

220'000 Fr. ont été dédiés à une campagne spécifique pour le lait (2024: 190'000 Fr.).

178'000 Fr. ont été utilisés pour des promotions dans le commerce de détail (dégustations, Roadshow, RP magazine Hello Family, année précédente: 273'000 Fr.).

Le solde des dépenses, soit 74'000 Fr., a permis d'autres plus petites promotions dans le commerce en ligne et spécialisé.

Le **compte de pertes et profits** présente un résultat d'exploitation positif d'environ 341'000 Fr., ce qui est supérieur de 579'000 Fr. par rapport au budget et inférieur de 620'000 Fr. en comparaison avec l'année précédente.

Effets principaux:

- des produits d'exploitation qui sont supérieurs au budget d'environ 549'000 Fr, mais dans les 1,5 mio. Fr. inférieurs à l'année précédente;
- des charges d'exploitation qui sont également environ 875'000 inférieures au budget et dans les 1,3 mio. Fr. inférieures à 2024;
- Frais de personnel: environ 447'000 Fr. plus bas que le budget et 254'000 Fr. supérieurs à l'année précédente;
- Autres charges d'exploitation: 1,3 mio. Fr. supérieures au budget et 131'000 Fr. de plus que l'année précédente.

On obtient ainsi, **après les impôts, un bénéfice de 182'540 francs** pour l'année 2025.

Le **bilan** compare l'année 2025 avec l'année précédente.

Principaux écarts dans les **actifs**:

- Liquidités: augmentation de 1,2 mio. Fr.;
- Créances résultant de livraisons et de prestations: diminution d'un 1,1 mio. Fr. à 1,5 mio. Fr.;
- Actifs immobilisés → réduction d'environ 300'000 Fr. principalement liée à l'amortissement extraordinaire du CRM dans le secteur informatique.

Passifs:

- Dettes résultant de livraisons et de prestations → diminution de 339'000 Fr. à 1,4 mio. Fr.;
- Fonds MSA: en raison de l'attribution de fonds en 2025, augmentation de 218'000 Fr.

FLG parle d'une évolution positive en matière de cash-flow de 2020 à 2025, la tendance est à l'augmentation.

Update sur l'imposition fiscale

Bio Suisse est soumise à l'imposition fiscale ordinaire depuis le 01.01.2025;
Nous avons mis en œuvre toutes les mesures recommandées par BDO pour le passage à l'imposition fiscale:

- Établissement d'une comptabilité par secteur;
- Dissolution au 31.12.2024 de toutes les provisions et réserves latentes non reconnues au niveau fiscal;
- Revalorisation de la participation à ICB AG à la valeur initiale;
- Estimation de la marque Bourgeon en vue d'une activation fiscale;
- La demande d'activation fiscale a malheureusement été refusée, c'est pourquoi les amortissements sur la marque activée ne sont pas déductibles ce qui implique une imposition complète sur les futurs bénéfices.

UB mentionne pour conclure les rapports de l'**organe de révision** BDO, de l'**IRI** et de la **CG** qui ont été envoyés préalablement et passe au vote.

Le Comité recommande aux délégué-es d'adopter les comptes 2025.

Êtes-vous d'accord d'accepter les comptes annuels et le rapport financier 2025 y.c. les rapports de la CG et de l'IRI?

? Oui ☞ {forte majorité}

? Non ☞ {0}

? Abstentions ☞ {0}

⇒ **Résultat: Les comptes annuels 2025 sont adoptés à l'unanimité, sans opposition ni abstention.**

Discussion / questions

- Stéphane Challandes, Bio Neuchâtel, remet la décharge en question, il estime que les frais de la digitalisation sont trop élevés depuis plusieurs années. Il a demandé à la CG d'étudier plus en détail les coûts passés et futurs, de vérifier les charges/produits et de rendre rapport à l'AD d'automne. Il craint qu'il soit déjà trop tard pour endiguer les mesures de digitalisation et soulève le portail qui était trop ambitieux selon lui.
- UB complète que la CG a besoin d'un conseil externe pour cette analyse. Il concède que les chiffres sont élevés et que pas tous les investissements étaient judicieux, mais il ne voit pas de possibilité de retour, et que c'est justement parce que nous avons attendu trop longtemps et que nous avons accumulé une importante «dette numérique» que les coûts sont si élevés.

UB passe aux votes:

Êtes-vous d'accord de donner décharge au Comité?

? Oui ☞ {forte majorité}

? Non ☞ {3}

? Abstentions ☞ {13}

⇒ **Résultat: Décharge est donnée au Comité par une forte majorité, avec 3 oppositions et 13 abstentions.**

Êtes-vous d'accord que la société BDO SA de Bâle soit notre organe de révision pour la vérification des comptes 2026 en 2027?

? Oui ☞ {à l'unanimité}

? Non ☞ {0}

? Abstentions ☞ {0}

⇒ **Résultat: l'organe de révision pour les comptes 2026 a été élu à l'unanimité.**

2 Cahier des charges

2.1 Bio Parc: décision de principe concernant les espaces verts et de détente

Thomas Pliska (TP), responsable Projets stratégiques et recherche, présente aux délégué·es un thème qui avait été mis en sourdine pour des raisons de ressources. Ces dernières années, de plus en plus d'espaces verts publics dans les communes et les villes sont entretenus de manière écologique. Il existe déjà 13 communes et parcs Bourgeon.

TP souligne le lien entre la reconversion d'entreprises horticoles bio et les communes qui ont modifié leur gestion: dix communes de la région lémanique ont permis à sept entreprises horticoles de passer en bio. Le label «Bio Parc» permet d'une part d'inciter plus de communes et villes à entretenir leurs surfaces en bio et d'autre part, il s'agit d'une opportunité pour les entreprises horticoles bio qu'on souhaite encourager avec cette mesure.

Contexte

- Le Cahier des charges actuel n'est pas adapté pas aux espaces verts et de détente;
- Des directives spécifiques sont nécessaires;
- Conserver les 13 communes et parcs actuels et en acquérir des nouveaux:
 - objectif jusqu'en 2035: au moins 30 communes/parcs;
- Favoriser la vente de plantes bio
- Les droits d'utilisation de la marque couvrent à long terme les coûts;
- Investissements pour le développement: environ 40'000 Fr. en 2026 et 2027, ensuite les frais sont couverts);
 - acquisition de fonds externes prévue.

Mise en œuvre:

- Les communes/parcs deviennent des utilisateurs de la marque;
- Principales exigences comme les directives pour la production, s'ajoutent:
 - Signer une charte (analogue à Bio Cuisine)
 - Concept pour la promotion de la biodiversité
- Désignation Bio Parc pour que la différence avec la production agricole soit visible.

Tout en un coup d'œil:

Ziele von Bio Suisse | Objectifs de Bio Suisse



Klare Richtlinien /
Directives claires



Verlässliche Partnerin /
Partenariats fiables



Sichtbarkeit und Image /
Visibilité et image



Pestizidfreie/ökologische
Spielflächen für Kinder /
Aires de jeux écologiques
sans pesticides pour les
enfants



Neue Gemeinden und Parks
stellen auf Bio um /
Des nouveaux parcs et
communes se reconvertissent
au bio



Mehr Absatz für Bio-Gärtnereien /
Augmentation des ventes pour les
entreprises horticoles bio

Motion du Comité: le Comité demande que Bio Suisse élabore la réglementation pour la désignation Bio Parc des espaces verts et de détente (Bio Parc). Il s'agit d'une décision de principe, sinon les communes devraient être décertifiées.

Questions / discussion:

- Alfred Schüpach, Bio Bern, soutient la motion, il voit cela comme de la promotion et des ventes pour les entreprises horticoles, mais il serait pour maintenir le principe de globalité de

- l'exploitation, pas analogue à Bio Cuisine. TP explique qu'il n'est pas prévu de travailler avec des pourcentages différents comme pour Bio Cuisine, les surfaces exploitées doivent être 100 % bio.
- Adrian Hospenthal, Bioterra, demande d'adopter la motion. En tant que grande entreprise horticole, il fournit beaucoup de villes et communes, même le palais fédéral. L'approbation de Bio Parc constitue une grande opportunité pour les entreprises horticoles bio et peut avoir de nombreuses répercussions.
 - Matthieu Glauser, Bio Vaud, dit que Bio Vaud est aussi pour Bio Parc, mais regrette de devoir attendre jusqu'en 2029 pour les directives. On perd inutilement du temps. En Suisse romande, il y a déjà quelques parcs qui ont le Bourgeon et d'autres intéressés seraient immédiatement prêts à entamer la reconversion. Il devrait être possible de trouver des solutions pragmatiques avec le nouveau projet de CDC et de ne pas tout refaire à partir de zéro.
 - UB explique qu'en raison du projet de réforme du CDC, aucune nouvelle directive n'est élaborée en 2028. Voilà pourquoi les dispositions ne sont prévues que pour 2029, mais nous ne refuserons pas de nouvelles candidatures.
 - Thomi Herwig, Bio Jura, dit qu'il faut atteindre les visiteurs-euses des parcs et donc rester flexible et ouvert au niveau de l'application parce que la pression qui vient de France, où cela est en partie financé par les communes, est déjà bien plus forte en Suisse romande.
 - Christian Riggerbach, Bio NWCH, siège au conseil communal de Soleure et dit que les moyens financiers y sont très réduits, c'est pourquoi l'utilisation de la marque devrait être simple et fonctionner pour des surfaces partielles. Il suggère d'autoriser des parties de surface et de passer outre le principe de globalité pour les parcs etc.
 - UB répond que ce sont justement ce genre de questions qui seront discutées lors de la mise en œuvre du projet.

Vote

Bio Suisse doit-elle élaborer la réglementation pour accorder le Bourgeon aux espaces verts et de détente (Bio Parc)?

? Oui ☞ {forte majorité}

? Non ☞ {6}

? Abstentions ☞ {0}

⇒ **Résultat: La motion du Comité d'élaborer la réglementation pour Bio Parc a été adoptée à une forte majorité, avec 6 oppositions et aucune abstention.**

2.2 Motion des OM: Autorisation du spermasexing

Urs Brändli (UB) explique qu'en plus de la motion de 12 OM, il y a aussi une contre-proposition de Demeter qui a été déposée. Il donne la parole en premier aux requérant-es de la motion principale (Progana, Bio Fribourg, Bio Grischun, Bio Ticino, Bio Ostschweiz, Bio Liechtenstein, Bio Genève, Bio Jura, Bio Neuchâtel, Biobauern Ob-Nidwalden, Bio Schwyz et Bioring Appenzellerland):

Requérant-es motion de modification du CDC concernant le spermasexing

Kurz Zimmermann explique les principaux points de leur motion. Il dit que le spermasexing est un outil et souligne, entre autres, trois raisons importantes:

- le bon animal au bon endroit
- l'efficacité des ressources et environnement (bénéfice écologique)
- la durabilité économique

Requérant-es contre-proposition:

Alfred Schädeli, Demeter, ne pense pas que le problème de l'élevage bovin puisse être résolu avec cette mesure technique. Il n'existe pas encore assez de recherches sur le sujet, c'est pourquoi il souhaite reporter la motion d'une année. Les questions suivantes ne sont pas clarifiées: l'influence de la rentabilité sur les entreprises agricoles qui n'utiliseront pas le spermasexing; le développement de la sélection à deux fins a-t-il encore de l'avenir et l'évolution du marché des veaux de lait. Est-ce que les animaux des fermes sans spermasexing leur resteront sur les bras? Une année supplémentaire permettrait de répondre à ces questions importantes.

Position du Comité

UB explique la position du Comité:

- Orientation des fermes laitières aux besoins de l'agriculture biologique et du marché
 - Sélection unilatérale pour la production laitière limitée par les directives d'affouragement strictes
 - Ne pas lier l'autorisation à des conditions
- Créer des incitations pour le sevrage et encourager indépendamment l'engraissement au pâturage à l'aide d'instruments et de mesures adaptés !
- Le sevrage dans la ferme de naissance est important pour l'avenir, mais peut impliquer des investissements au niveau construction.

Peter Schweizer, Bio Ostschweiz, aborde les préoccupations soulevées par la motion de Demeter:

1. Le spermasexing remplit-il les principes fondamentaux de l'agriculture biologique selon l'IFOAM?

Les principes de l'IFOAM sont très précieux, mais laissent aussi beaucoup de marge de manœuvre. Le CDC de Bio Suisse fait partie des plus stricts au monde – que ce soit avec ou sans spermasexing. Nos deux fédérations voisines Bioland et Naturland autorisent déjà depuis longtemps le spermasexing.

2. Le spermasexing renforce-t-il la pression sur la fertilité et la rentabilité?

Chaque ferme bio est une (petite) entreprise. Les chef-fes d'exploitation veulent et doivent décider indépendamment s'ils souhaitent utiliser le spermasexing ou non.

3. Comment peut-on réduire les risques pour la sélection et la diversité génétique?

De nombreux chef-fes d'exploitation ont de bons résultats avec la vache adaptée aux conditions locales et on peut leur faire confiance. Les directives strictes d'affouragement veillent automatiquement à ce qu'une sélection unilatérale ne connaisse pas de réussite économique. L'utilisation du spermasexing ne modifie pas l'objectif de sélection. Ces deux thèmes ne doivent pas être mélangés.

4. Comment le marché des veaux de lait va-t-il évoluer?

Le marché des veaux de lait est très compliqué. Comme décrit dans la motion, l'objectif est de garder autant d'animaux que possible dans le canal bio. C'est la tâche de Bio Suisse de s'attaquer à ce sujet avec la branche (marchands de bétail, engraisseurs, abattoirs et commerce de détail).

5. Comment pouvons-nous préserver la confiance des consommateurs-trices?

C'est la clientèle qui décide du succès/de l'insuccès du Bourgeon. Le spermasexing est toutefois un thème qui peut être expliqué. Les personnes qui le refusent trouvent une alternative dans les produits Demeter, de manière analogue que la question des cornes oui ou non.

6. Cet assouplissement ouvre-t-il la porte à d'autres technologies?

L'AD décidera aussi à l'avenir de l'autorisation de toute autre technologie. L'AD a régulièrement prouvé qu'elle était capable de décider de manière très différenciée.

Discussion:

- Thomi Herwig, Bio Jura, dit, concernant la motion de Demeter, qu'il s'est déjà écoulé assez de temps avec trois votes préalables sur le sujet. Il voit une nette pression venant de la base. À l'avenir, les technologies devront être discutées intensivement. Il souhaite pouvoir mettre des outils à disposition de la génération suivante. On parle des jeunes, ce sont eux qui subissent une grosse pression. Demeter est un membre fondateur fier et représente 4 % de la production laitière bio, mais il y a encore les autres 96 %.
- Markus Bollhalder, Bio Ostschweiz et comité de la CI Bœuf de Pâturage Bio, explique que la CI soutient la motion pour permettre une utilisation durable des ressources en agriculture biologique. Avec une utilisation ciblée du lait, du pâturage et de la génétique d'engraissement, il est possible de favoriser la qualité des remotes d'engraissement.
- Fadri Riatsch, Bio Grischun, souligne le besoin et la pression de la base dans les Grisons d'autoriser le spermasexing. Les conditions cadres se sont modifiées, la peur d'une sélection de haute performance est bannie par les nouvelles directives d'affouragement. Swissgenetics dispose d'une plus large offre de taureaux. Les organisations étrangères, comme Bio Austria/Bioland l'autorise. La peur d'avoir trop de taureaux d'élevage n'est pas justifiée, c'est la vache adaptée au site qui est encouragée, les places d'élevage ont été limitées.

- UB ajoute que quelques taureaux d'élevage bio supplémentaires seraient les bienvenus, l'offre étant plutôt limitée.
- Franz Steiner, Bioforum, demande de manière un peu provocative, comme à l'étranger la pâture n'est pas obligatoire, si l'année prochaine nous allons discuter de supprimer cette obligation. Les veaux de lait issus de spermasexing finissent par ailleurs tous dans l'engraissement intensif.
- Jonas Lichtenberger, Bergheimat, transmet son impulsion à travers un poème:
*«Heute Spermasexing, morgen Embryotransfer,
Was unterscheidet Bio? Bald nicht viel mehr.
Ich bringe meine Anliegen dreimal,
Heute nehmen wir es an, wir hätten ja keine Wahl.
Der Zukunft und der Zucht zuliebe,
Verachten wir das Natürlich-Gebliebene,
Es soll uns das Leben einfacher machen und wirtschaftlich sein,
Wenn wir das Natürliche manipulieren...
Ich glaub da trügt der Schein.»*
*(«Aujourd'hui spermasexing, demain transfert d'embryon,
Qu'est-ce qui différencie le bio, bientôt plus rien.
Je soumets mon souhait trois fois,
Aujourd'hui, nous pensons que nous n'avons pas le choix.
Pour l'avenir et le bien de la sélection,
Nous méprisons ce qui est naturel,
Cela doit nous faciliter la vie et être rentable,
Si nous manipulons le naturel...
Je crois que les apparences sont trompeuses.»*

UB passe au 1^{er} vote:

Vote 1 départager les motions

- ? Qui souhaite voter sur la motion des 12 OM? ☞ **{forte majorité}**
- ? Qui souhaite voter sur la contre-proposition de Demeter? ☞ **{14}**
- ? Abstentions ☞ **{7}**

⇒ **Résultat: La motion gagnante passe au vote final.**

Vote final

Êtes-vous d'accord d'accepter la motion de modifier le Cahier des charges concernant le spermasexing déposée par Progana, Bio Fribourg, Bio Grischun, Bio Ticino, Bio Ostschweiz, Bio Liechtenstein, Bio Genève, Bio Jura, Bio Neuchâtel, Biobauern Ob-Nidwalden, Bio Schwyz et Bioring Appenzellerland?

- ? Oui ☞ **{forte majorité}**
- ? Non ☞ **{18}**
- ? Abstentions ☞ **{10}**

⇒ **Résultat: La motion des 12 OM est adoptée par une forte majorité avec 18 oppositions et 10 abstentions.**

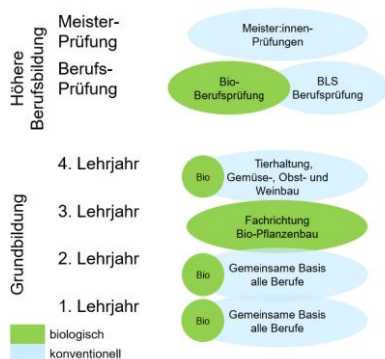
2.3 Motion Affiliation à l'OrTra AgriAliForm

Urs Brändli (UB) passe à la prochaine motion de Bioforum et Schweizer Bergheimat. La motion a été resoumise la veille dans une version modifiée. Les requérant·es n'ont rien à ajouter.

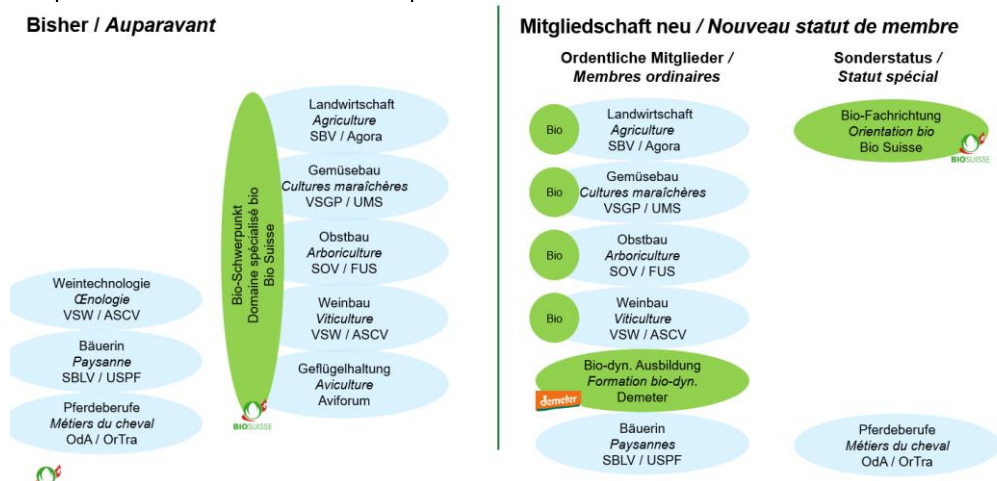
Position du Comité

Le Comité de Bio Suisse est confiant que les deux orientations, bio-organique et biodynamique, de l'examen professionnel spécialiste en agriculture biologique voient le jour. Elles répondent à un besoin réel des jeunes professionnel·les bio et de la branche bio qui a un besoin urgent de spécialistes bien formés.

- KC présente les changements dans l'offre de formation bio:



KC présente la situation avant et après:



UB souligne l'effet positif de la motion, car de nombreuses personnes ont dû se pencher sur le sujet. L'important est d'avoir une offre diversifiée et de couvrir les besoins de tout le monde. Si l'orientation ne devait pas voir le jour, nous aurions des points de vue assez proches.

Page 10 sur 16
17

- Jonas Lichtenberg, Schweizer Bergheimat, explique les circonstances qui ont mené à la motion. Lors de la 1^{ère} révision, le souhait était d'avoir 2 orientations. Maintenant nous en avons seulement une. Il craint qu'une fois on n'en ait plus aucune. Selon lui, Bio Suisse ne s'est pas suffisamment engagé au niveau formation initiale et craint que cela ne se répète lors de la FPS et demande ce qui se passera alors. Bergheimat souhaite savoir si les délégué-es sont en faveur d'une intégration ou s'il faut s'engager davantage pour la formation bio.
- UB constate que le monde de la formation se meut dans une direction plus écologique. Il estime positif que tous les apprenti-es étudient aussi des contenus bio. L'école Demeter à Rheinau propose une offre pour les personnes qui ne se sentent pas pris en compte.
- Jonas Lichtenberger répond que Demeter fait beaucoup, mais que l'agriculture bio-organique est un mouvement plus grand et il ne comprend pas pourquoi nous laissons Demeter tout faire et ne prenons pas nous-mêmes les choses en main.

Vote

Qui souhaite accepter la motion de Bioforum et Schweizer Bergheimat?

? Oui ☞ {32}

? Non ☞ {50}

? Abstentions ☞ {10}

⇒ **Résultat: La motion de Bioforum et Schweizer Bergheimat est rejetée par 32 oui, 50 non et 10 abstentions.**

3 Élections

3.1 Élection de renouvellement intégral de l'IRI

Urs Brändli explique le contexte de l'élection de renouvellement intégral de l'IRI et fait l'éloge des membres sortants Hansjörg Schneebeli et Lucienne Gaillard. Six personnes se présentent pour cinq sièges:

- Albert Hess (actuel)
- Bettina Springer (actuelle)
- Sepp Sennhauser (actuel)
- Jürg Steiner (nouveau)
- Bruno Wermuth (nouveau)
- Jasmin Peschke (nouvelle)

Jasmin Peschke se présente brièvement, Jürg Steiner n'est pas présent, UB lit son plaidoyer.

Les délégué-es présents sont recomptés:

98 délégué-es sont dans la salle, la majorité absolue est de 50.

Les bulletins de vote sont ramassés et comptés. En attendant, le point suivant de l'ordre du jour est abordé.

Par après, le **résultat de l'élection de l'IRI** est connu:

Bulletins entrés: 94

Bulletins nuls: aucun

Majorité absolue: 48

Sont élus:

- Albert Hess (actuel): 89 voix
- Bettina Springer (actuelle): 86 voix
- Sepp Sennhauser (actuel): 90 voix
- Bruno Wermuth: 87 voix
- Jasmin Peschke: 49 voix

- ⇒ **Résultat: Sont élus au premier tour par l'Assemblée des délégué-es (majorité absolue: 48 voix) pour un nouveau mandat de quatre ans: Albert Hess avec 89 voix, Sepp Sennhauser avec 86, Bettina Springer avec 90, Bruno Wermuth avec 87 et Jasmin Pesche avec 49 voix. Jürg Steiner obtient 40 voix.**

UB remercie les candidat-es pour leur disponibilité et félicite les élus pour leur nomination.

3.2 Confirmation des élections de remplacement à la Commission du Marché (CM)

Le Comité a élu, dans le cadre d'une élection de remplacement à la CM, les personnes suivantes, qui doivent encore être confirmées par l'AD. Milo Stoecklin les remercie pour leur engagement et donne la parole à Bruno Aebi et Nadine Besson-Strasser qui sont présents.

Commission du marché (nouveaux élu-es en rouge)

Name / Nom	Aus / de	Position
Milo Stoecklin	Séprais (JU)	Vorsitz MG, Vorstand / <i>Présidence CM, membre du Comité</i>
Christian Gerber	Rütihof (AG)	FG Gemüse & Kartoffeln / <i>GS Légumes & Pommes de terre</i>
Tina Siegenthaler	Dietikon (ZH)	FG Obst / <i>GS Fruits</i>
Gad Günter-Schärer	Thörigen (BE)	FG Eier / <i>GS Œufs</i>
Bruno Aebi	Sumiswald (BE)	FG Kräuter / <i>GS Plantes aromatiques</i>
Thomas Herwig	Soyhières (JU)	FG Milch / <i>GS Lait</i>
Nadine Besson-Strasser	Uhwiesen (ZH)	FG Wein / <i>GS Vin</i>
Peter Müller	Mägenwil (AG)	FG Hortikultur / <i>GS Horticulture</i>
Giovanni Berardi	Breno (TI)	FG Fleisch / <i>GS Viande</i>
Andreas Zuber	Selzach (SO)	FG Ackerkulturen / <i>GS Grandes cultures</i>
Andreas Bisig	Basel (BS)	Geschäftsstelle / <i>Secrétariat</i>

Motion du Comité: Le Comité recommande à l'AD de confirmer l'élection de remplacement à la CM.

Question soumise au vote:

Confirmez-vous l'élection des trois nouveaux membres de la CM Bruno Aebi, Nadine Besson-Strasser et Andresa Zuber selon la motion du Comité pour la période d'exercice en cours de 2025 à 2029?

? Oui ☞ **{forte majorité}**

? Non ☞ **{0}**

? Abstentions ☞ **{0}**

- ⇒ **Résultat: L'élection de remplacement à la CM a été confirmée à l'unanimité, sans opposition ni abstention.**

4 Informations

4.1 Nouveau projet Optimisation du CDC

Dieter Peltzer (PED), responsable ADQ, donne un aperçu du projet Optimisation du CDC.

Pourquoi cette réforme est-elle nécessaire?

La complexité est trop élevée, les besoins des producteurs-trices et des preneurs de licence ne sont pas suffisamment pris en compte, la charge de travail annuelle est trop grande pour les commissions et le SAS (Service d'accréditation suisse) annonce aussi des doutes en raison du rythme annuel. Bio Suisse n'a pas encore été contrôlée, mais cela pourrait arriver dans un proche avenir.

Que voulons-nous atteindre?

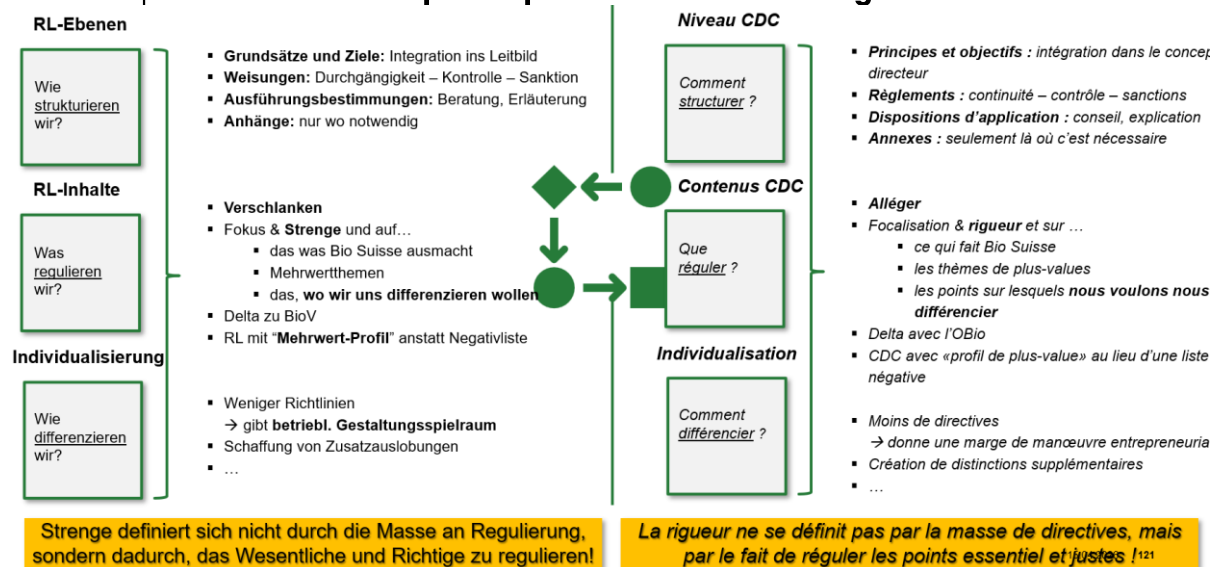
En 2030, le Cahier des charges est optimisé et allégé au niveau de sa conception et de ses processus de mise en œuvre et il est conforme à la stratégie.

- Il accorde davantage d'individualité entrepreneuriale et de responsabilité aux producteurs·trices et aux preneurs de licences...
- ... tout en préservant la qualité élevée des normes.
- Lors des modifications du Cahier des charges, la rentabilité des fermes est prise en compte.
- Le Cahier des charges est accrédité par le SAS.

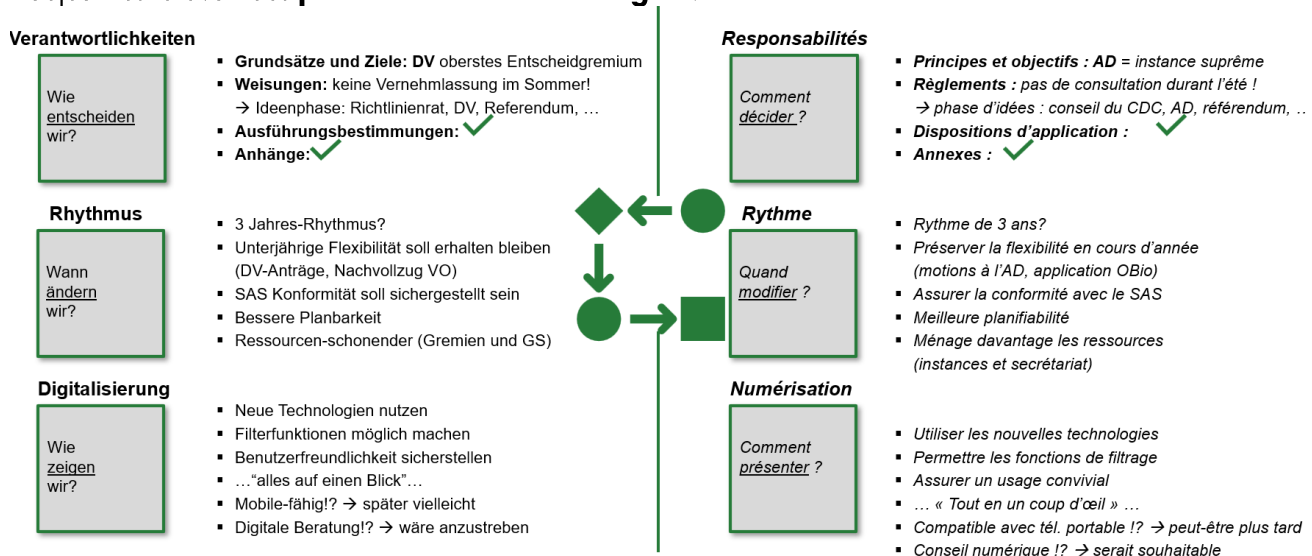
PED explique qu'un groupe pilote bénéficiant à large assise a été formé pour le projet.

Le projet a été séparé en sous-projets:

La vision repose sur une **nouvelle philosophie de Cahier des charges**:



L'objectif est d'avoir des **processus efficaces et légers**:



Questions / discussion:

- Christian Riggerbach, Bio NWCH, objecte qu'en plus de la variante en ligne sur le site internet, il faut absolument développer en parallèle une variante pour le téléphone portable. Souvent, on les consulte directement à l'étable avec les apprentis·es. PED répond que cela est prévu mais que la date n'est pas encore déterminée.

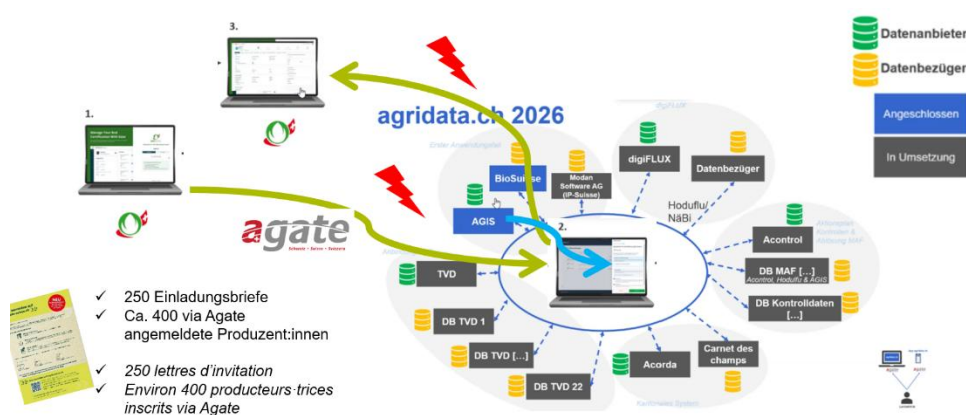
- ## 4.2 Info sur la nouvelle présidence de la CLA

Christian est accueilli par des applaudissements.

4.3 Digitalisation et nouveau portail

- Les piliers centraux sont la **protection des données, la transparence** et la **fiabilité**.

Cela montre une image complexe des différents systèmes qui doivent fonctionner ensemble:



- Le check-up Biodiversité n'est pas contrôlé en 2026;
- Inscription sur le portail «My Bio Suisse» seulement après avoir reçu une invitation;
- Toutes les fermes en ont été informées par courriel en janvier 2026;

- Bio Suisse travaille intensivement à une solution pour garantir le bon fonctionnement du portail y c. l'échange de données.

4.4 Bio Cuisine et Coop

Sepp Bircher (JB), Comité dicastère PS&R, donne un aperçu du projet Bio Cuisine. Environ 40 % des denrées alimentaires sont consommées hors foyer au restaurant ou dans une cantine. Depuis six ans, les entreprises de restauration peuvent se faire certifiées Bio Cuisine avec 1 à 3 étoiles.

La décision de la Coop de certifier tous les restaurants Coop avec une **étoile Bio Cuisine** constitue un jalon important. La Coop devient ainsi la première grande chaîne de restauration de Suisse avec un concept Bio Cuisine cohérent. Déjà aujourd'hui, la part de bio dépasse les 30 %. Cela concerne en tout 159 restaurants dans lesquels plus de 150 tonnes de légumes bio sont transformées annuellement. Les frites proviennent dorénavant de Suisse en qualité Bourgeon. En parallèle, des mesures publicitaires comme des affiches avec code QR dans les restaurants permettent à la clientèle intéressée d'obtenir plus d'informations.

Les questions suivantes sont étudiées par l'équipe pour l'avenir de Bio Cuisine:

- Comment le processus de certification peut-il être rendu plus efficace et plus économique?
- Comment les partenaires commerciaux obtiennent-ils un accès efficace à des produits bio de Suisse?
- Comment les appels d'offres doivent-ils être pour les achats des entreprises de restauration collective?
- Le seuil d'entrée de Bio Cuisine doit-il être adapté?

Plusieurs projets d'OM ont la promotion de Bio Cuisine pour objectif. Afin d'encourager la consommation bio hors foyer, il faut avoir des conditions cadres politiques qui prescrivent une part de bio dans les institutions étatiques et des entreprises privées qui font preuve d'initiative. JB appelle les délégués à utiliser leurs contacts existants pour aller de l'avant ensemble.

Question / discussion:

- Franz Steiner, Bioforum, demande pourquoi l'on ne propose pas de légumes de saison, d'où vient l'huile, etc. TP explique que Bio Cuisine prescrit la proportion de bio et de Bourgeon, mais pas la proportion de produits indigènes.
- UB invite à se réjouir de ce succès. Chez Coop, le processus a duré quatre ans pour réussir à atteindre les 30 %.
- Thomas Herwig, Bio Jura, remercie pour l'engagement. Il trouve qu'il est important de régulièrement réitérer les propositions à la restauration. C'est un processus et ce n'est pas facile de persuader les gens.

4.5 Divers

Questions / discussion:

- Hansjörg Schneebeli, IRI, soulève, après 30 ans d'engagement dans le mouvement bio, la thématique de l'évaluation climatique dans l'agriculture qui le préoccupe beaucoup. La décarbonisation n'est pas possible dans l'agriculture, la vache se trouve avec le méthane et le fourrage dans un cycle fermé, comme on peut le lire dans la publication «Vache et climat». Le problème se trouve au niveau du méthane fossile et le CO₂. Il a souvent tenté de persuader les dirigeants que la vache n'est pas l'ennemi du climat et que les mesures sont fausses. Il appelle à refuser le check-up Climat aussi longtemps qu'il s'agit de décarbonisation et de philosophie des cycles et que l'humification et la décomposition de l'humus ne sont pas prises en compte. Aussi longtemps que les émissions de méthane ne sont pas calculées correctement, cela mène à une impasse à moyen terme.

- UB prend note de cet appel, mais donne à réfléchir que nous faisons partie de la société et que nous devons agir ensemble et de manière pragmatique.
- Christian Riggenschach, Bio NWCH, aborde une nouvelle fois la motion sur la formation qui n'a pas bien été comprise lors de la séance avec la base. Il suggère que les motions déposées à l'avance soient formulées suffisamment tôt pour faciliter le processus dans les OM.
- Matthieu Glauser, Bio Vaud, n'est pas contre la digitalisation, mais critique la collaboration avec des sociétés américaines. Il plaide en faveur d'une collaboration avec des partenaires suisses pour des raisons de protection des données.

Urs Brändli clôt l'Assemblée des délégués et remercie tous les personnes présentes pour le travail et la participation.

À la suite de l'Assemblée, la conférence de Johanna Gollnhofer, HSG de St-Gall, sur le «potentiel des 60 %: la magie du marketing» suscite l'enthousiasme.

Bâle le 15.04.2026



Urs Brändli
Président de Bio Suisse



Diana Eggenschwiler
Procès-verbal

Assemblée des délégué-es du 18 novembre 2026

1.3: Adoption de la planification annuelle et du budget 2027

Annexe de l'envoi du 15.10.2026

L'essentiel en bref

L'estimation du niveau des recettes a été effectuée sur la base des pronostics de croissance du commerce de détail, et le contexte du marché difficile a été pris en compte. Par rapport au budget 2026, le Comité et la Direction tablent au total sur une légère régression des recettes de 3'328 francs pour arriver à un total des recettes de 26,4 mio Fr. pour l'année 2027.

Du côté des dépenses, le total augmente de 0,2 mio Fr. pour atteindre 26,3 mio Fr. Les coûts du personnel et les amortissements se situent environ 0,5 mio Fr. plus bas que dans le budget 2026. Il en résulte un budget 2027 avec un bénéfice après impôts de 80'301 francs.

1. Contexte

Le Comité a adopté la proposition de budget lors de sa séance du 24 septembre 2026. Les objectifs ont été convenus et les mesures ainsi que les ressources nécessaires (finances et capacités en personnel) ont été déterminées. Il y aura ainsi ces prochaines années besoin de plus de ressources pour la mise en œuvre de la nouvelle stratégie, pour la poursuite de la stratégie digitale de Bio Suisse ainsi que pour le département Projets stratégiques & recherche. Les investissements prévus pour 2027 se montent à 610'672 Fr., soit 43'000 Fr. de moins que l'année précédente.

Stabiliser les ressources en personnel reste un but stratégique. Les ressources en personnel sont déjà stables dans le budget 2027. Une diminution de 226'000 Fr. a en outre budgétée au niveau des amortissements.

2. Motion du Comité

Le Comité recommande aux délégué-es d'adopter le budget tel que présenté avec un surplus de recettes de 80'301 francs après impôts.

3. Explications

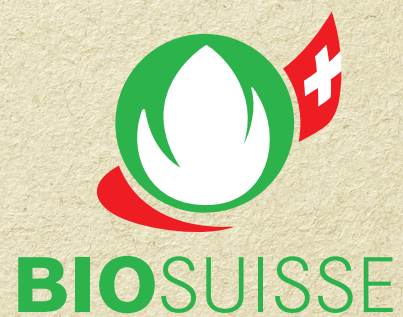
Le budget qui doit être adopté est présenté en détail sur les pages suivantes.

4. Question soumise au vote

Acceptez-vous la planification annuelle et le budget 2027 selon la motion du Comité?

- Oui
- Non
- Abstentions

BUDGET **2027**



COMPTE DE PERTES ET PROFITS DE BIO SUISSE

	2025 ÉTAT	2026 Budget	2027 Budget
Produits d'exploitation	26'521'917	26'387'100	26'383'772
Cotisations annuelles producteurs-trices	2'541'169	2'604'000	2'550'000
Droites de licence et d'utilisation de la marque	17'119'793	17'670'000	17'609'457
Contribution secteur public	2'551'879	2'200'000	1'963'000
Recettes moyens spécifiquement affectés	3'308'854	2'871'000	2'916'000
Recettes magazine Bioactualités	178'604	200'000	203'500
Recettes matériel de promotion des ventes	276'424	300'000	300'000
Autres produits	539'931	557'100	871'815
Réduction des recettes	5'264	-15'000	-30'000
Charges d'exploitation	10'448'350	10'681'953	11'169'490
Organismes de contrôle et de certification	2'018'631	2'012'500	2'348'465
Charges pour la recherche et le conseil	1'989'505	1'894'500	2'407'500
Renforcement des organisations membres	1'142'767	1'283'000	1'283'000
Communication: coûts de diffusion	2'780'852	3'140'375	3'082'427
Communication: coûts de production	1'603'820	1'423'200	1'059'059
Mandats de traduction	242'667	384'400	223'700
Coûts matériel de promotion des ventes	670'108	543'978	765'339
Frais de personnel	10'577'694	10'988'884	10'810'161
Commissions et instances	805'275	855'400	960'750
Autres charges d'exploitation	3'209'034	2'701'767	2'709'135
Loyer, bâtiment, entretien	555'938	595'100	544'691
Charges de gestion et d'informatique	2'185'919	1'660'267	1'879'284
Cotisations associations/organisations	235'849	260'300	162'660
Autres charges d'exploitation	231'329	186'100	122'500
Amortissements	1'140'217	895'544	669'363
Résultat d'exploitation	341'348	263'552	64'873
Résultat financier et résultat accessoire	91'033	6'000	7'000
Résultat avant modification des MSA	432'380	269'552	71'873
Prélèvement MSA		2'935'500	2'937'500
Apport MSA		-2'871'000	-2'916'000
Prélèvement/Apport MSA	217'956	64'500	21'500
Résultat après prélèvement/apport MSA	31'884	334'052	93'373
Impôts		33'405	13'072
Résultat après impôts	182'540	300'647	80'301

COMPTE DE PERTES ET PROFITS DE BIO SUISSE

En comparaison avec le budget 2026, nous prévoyons un résultat d'exploitation de 26,4 mio. Fr. ce qui correspond à une légère baisse de 3'500 Fr. Les droits de licence et d'utilisation de la marque diminuent de 60'500 Fr. en raison de l'évolution incertaine du chiffre d'affaires dans le commerce de détail, les cotisations annuelles de producteurs-trices baissent également de 54'000 Fr. Les contributions de la Confédération diminuent de 237'000 Fr. et les moyens spécifiquement affectés prévus augmentent de 45'000 Fr. Les autres produits progressent sensiblement de 314'700 Fr. et se situent à 871'800 Fr.

Pour le budget 2027, nous prévoyons une augmentation des charges d'exploitation qui passent de 10,7 mio. Fr. à 11,2 mio. Fr. Les charges des organismes de contrôle et de certification sont principalement constituées de la contribution à International Certification Bio Suisse (ICB AG) pour la certification des entreprises à l'étranger et progressent de 2,0 mio. Fr. à 2,3 mio. Fr. Les charges pour la recherche et le conseil se situent à 2,4 mio. Fr., soit 503'000 Fr. de plus qu'en 2026. Le montant pour le renforcement des organisations membres et le soutien des marchés régionaux reste stable à 1,3 mio. Fr. Les coûts de communication baissent de 621'000 Fr. en raison de coûts de diffusion et de production plus bas. Les coûts de diffusion passent ainsi de 3,3 mio. Fr. à 3,1 mio. Fr. et les coûts de production de 1,4 mio. Fr. à 1,0 mio. Fr.

Les **frais de personnel** se situent à 10,8 mio. Fr. et sont légèrement inférieurs au budget 2026 de 11 mio. Fr. La planification prévoit toujours des ressources en personnel stables, tout en tenant compte des transferts entre les secteurs et des adaptations ciblées.

Au niveau des commissions et instances, les coûts ont été adaptés aux coûts effectifs et augmentés de 105'000 Fr. pour se situer à 960'000 Fr. Lorsque cela s'avère judicieux, le nombre de séances a été restreint autant que possible. Cela inclut également des réaffectations au niveau des autres charges d'exploitation pour un montant de 181'500 francs.

Les autres charges d'exploitation augmentent légèrement de 7'400 Fr. par rapport au budget 2026 pour se situer à 2,7 mio. Fr. Des transferts ont lieu entre les comptes: en particulier les charges pour le conseil d'entreprise, juridique et général sont transférées dans maintenance et soutien.

Les investissements planifiés baissent dans le budget 2027 et passent de 653'480 Fr. à 610'672 Fr. Il est prévu d'investir 476'672 Fr. dans la digitalisation, 50'000 Fr. dans le développement de Biomondo et 60'000 Fr. dans le site internet. En raison des investissements régressifs et des actifs immobilisés entièrement amortis, les amortissements connaissent une évolution légèrement à la baisse de 896'544 Fr. dans le budget 2026 à 669'363 Fr. dans le budget 2027, alors que dans le bouclage 2025, ils se situaient à 1'140'217 Fr.

De ce fait, le budget 2027 présente un résultat d'exploitation avec un bénéfice de 64'900 Fr. ainsi qu'un résultat financier et un résultat accessoire positifs (=produits) de 7'000 Fr. Comme il est prévu de dissoudre 21'500 Fr. de moyens spécifiquement affectés du bilan, le budget boucle, après déduction des impôts, sur un bénéfice de 80'301 Fr.

COMPTABILITÉ PAR SECTEUR BUDGET 2027

Résultats secteurs	ÉTAT 2025	Budget 2026	Budget 2027	Diff. %
1. Résultat Fédération	-730'072	-540'600	-465'950	-13.8
Recettes travail fédératif	-2'541'169	-2'604'000	-2'550'000	-2.1
Travail fédératif	1'593'730	1'784'900	1'798'700	0.8
Instances & commissions	217'367	278'500	285'350	2.5
2. Résultat Bio Suisse	-665'400	-1'087'028	-879'473	-19.1
Recettes Bio Suisse	-19'596'509	-20'100'800	-20'056'822	-0.2
Direction et contribution à la certification	3'430'987	3'527'240	3'901'343	10.6
Digitalisation et informatique	2'699'211	2'203'471	2'271'169	3.1
Projets stratégiques et recherche	1'340'325	1'587'500	1'536'231	-3.2
Assurance et développement de la qualité	3'593'819	3'752'824	3'810'930	1.5
Marketing & Communication	3'678'801	3'670'064	3'377'811	-8.0
Marchés	2'177'439	2'327'876	2'385'447	2.5
Finances & Services	2'010'527	1'944'798	1'894'418	-2.6
3. Résultat Projets	1'181'048	1'293'575	1'252'050	-3.2
Magazine Bioactualités	238'619	262'500	233'250	-11.1
Promotion des ventes – boutique en ligne	463'197	415'000	489'500	18.0
Biomondo	336'068	332'075	333'300	0.4
Bio Cuisine	-72'508	86'000	30'000	-65.1
Autres projets sans subventions	147'736	152'000	146'000	-3.9
Autres projets avec subventions	67'937	46'000	20'000	-56.5
4. Résultat moyens spécifiquement affectés	0	0	0	0
Produits animaux	-86'965	133'000	133'000	0.0
Grandes cultures	-129'164	-149'000	-196'000	31.5
Cultures spéciales	-1'828	80'500	84'500	5.0
Prélèvement / apport moyens affectés	217'956	-64'500	-21'500	-66.7
Résultat comptabilité par secteur (- bénéfice/+ déficit)	-214'424	-334'052	-93'373	-72.0
Impôts	31'884	33'405	13'072	-60.9
Résultat après impôts	-182'540	-300'647	80'301	-73.3

En raison d'arrondis, il est possible que l'addition des montants séparés conduise à des petites différences (centimes ou 1 Fr.) par rapport aux sommes totales présentées.

COMPTABILITÉ PAR SECTEUR

La comptabilité par secteur présente le résultat global des quatre secteurs.

Dans le secteur **Fédération**, on trouve côté recettes les cotisations annuelles des producteurs·trices avec 2,6 mio. Fr. Les charges se composent de 1,8 mio. Fr. pour le travail fédératif ainsi que de 285'500 francs pour les instances et commissions. Il en ressort un bénéfice de 465'950 Fr. avant l'affectation des frais de personnel pour la Direction et les tâches fédératives ainsi que pour l'administration et le loyer qui sont proportionnellement à la charge du secteur.

Le secteur **Bio Suisse** compare les recettes et les dépenses du Secrétariat et contient tous les frais de personnel. Cela profite aussi à tous les autres secteurs. Pour le secteur Bio Suisse, le total des recettes prévues s'élève à 20,0 mio. Fr. ce qui correspond à un recul de 44'000 Fr. par rapport à l'année précédente. Les charges sont réparties sur les différents départements. Il ressort un bénéfice de 879'500 Fr. pour le secteur Bio Suisse.

Le secteur **Projets** contient les activités et les projets qui génèrent des recettes et auxquels il est possible d'attribuer directement des charges. On y trouve le magazine Bioactualités, la boutique de promotion des ventes, Biomondo, Bio Cuisine ainsi que les projets avec et sans subventions comme ProBio et la Journée du Bétail Bio.

Le total des recettes générées dans ce secteur s'élève à 890'950 Fr. En comparaison, les charges se montent à 1,8 mio. Fr. sans tenir compte des frais de personnel de Bio Suisse. Bio Cuisine est partiellement financée par des droits d'utilisation de la marque contrairement à ProBio qui est entièrement financé par Bio Suisse.

Le secteur **Moyens spécifiquement** affectés contient toutes les recettes et dépenses que Bio Suisse encaisse ou reçoit de tiers et qui sont, conformément aux statuts, spécifiquement affectées à des produits animaux, des grandes cultures et des cultures spéciales ainsi que les taxes d'incitation. Le budget 2027 prévoit des recettes de 2,9 mio. Fr. et des dépenses de 2,9 mio. Fr. Il en résulte une dissolution de 21'500 Fr. des moyens spécifiquement affectés au bilan.

Le **résultat global** de la comptabilité par secteur présente dans le budget 2027 un bénéfice de 80'301 Fr. après les impôts.

1. SECTEUR FÉDÉRATION



	ÉTAT 2025	Budget 2026	Budget 2027	Diff. %
Résultat Fédération	-730'072	-540'600	-465'950	-13.8
Recettes travail fédératif	-2'541'169	-2'604'000	-2'550'000	-2.1
Travail fédératif	1'593'730	1'784'900	1'798'700	0.8
Instances et commissions	217'367	278'500	285'350	2.5

Les **recettes du travail fédératif** se composent principalement des cotisations annuelles des producteurs-trices. Par rapport au budget 2026 de 2,6 mio. Fr., nous prévoyons avec 2,55 mio. Fr. de recettes une légère baisse pour le budget 2027. Les nouvelles reconversions ne permettent donc pas de compenser entièrement les départs. Il s'agit d'un pronostic.

Les **coûts du travail fédératif** sont stables et augmentent très légèrement de 13'800 Fr. L'Assemblée des délégués (AD) se déroulera deux fois en 2027, la Conférence des président·es trois fois. Le budget pour ces importantes journées fédératives reste constant. Les budgets du Comité, de la Commission de gestion (CG) et de l'Instance de recours indépendante (IRI) sont également stables.

La somme des montants alloués aux projets des OM et des montants forfaitaires est maintenue au niveau des années précédentes. Le montant pour les projets des OM se situe à nouveau à 292'500 Fr. alors que les montants forfaitaires pour les organisations membres se montent à 190'500 Fr. Le budget de 800'000 Fr. pour les marchés régionaux ne change pas.

L'équipe Politique de Bio Suisse est connectée avec les acteurs importants de l'agriculture, de l'économie, de la politique et de la société et s'engage pour une acceptation et une notoriété élevée du bio dans la politique suisse. Pour 2027, la Politique agricole et alimentaire 2030+ reste un thème clé de l'équipe Politique. D'autres thèmes importants sont l'adaptation au climat et sa protection, la promotion des ventes de produits par le biais de la restauration collective dans les cantons et les communes, la protection des plantes, la sélection végétale et l'ingénierie génétique, la biodiversité ainsi que les émissions d'odeurs et les défis d'aménagement du territoire.

Instances et commissions: En 2027, les commissions de labellisation se pencheront principalement et de manière approfondie sur la révision complète du Cahier des charges dans le cadre du projet Cahier des charges.

Les budgets de la Commission du savoir, de la Commission de la qualité et de la Commission du marché ont été adaptés aux coûts effectifs.

Le résultat du secteur Fédération se monte à 465'950 Fr., mais, il faut prendre en compte qu'une partie des frais de personnel pour la Direction, les tâches fédératives et administratives et une partie du loyer devraient être attribuées à ce secteur, ce qui n'est pas le cas ici. De plus, le secteur Fédération fournit une contribution au secteur Projets, entre autres pour le magazine Bioactualités, le matériel de promotion des ventes et Biomondo.

2. SECTEUR BIO SUISSE

RECETTES



	ÉTAT 2025	Budget 2026	Budget 2027	Diff. %
Total	- 19'596'509	- 20'100'800	- 20'056'822	- 0.2
Droits de licence et d'utilisation de la marque	- 17'102'245	- 17'600'000	- 17'542'457	- 0.3
Fonds Confédération	- 1'969'313	- 2'100'000	- 1'963'000	- 6.5
Autres recettes	- 524'951	- 400'800	- 551'365	37.6

Les recettes prévues dans le budget 2027 pour le secteur Bio Suisse se montent globalement à 20,1 mio. Fr. et sont ainsi 0,2 pour cent inférieures au budget de l'année précédente.

Les **droits de licence et d'utilisation de la marque** sont, avec 17,6 mio. Fr., légèrement plus bas que l'année précédente. Des pronostics de croissances pour le commerce de détail ont été pris en compte. En raison du contexte commercial difficile (p. ex. effets de la sécheresse, stratégie prix bas, rôle de la durabilité etc.) le budget a toutefois été établi avec des pronostics prudents, en tablant sur une légère baisse des recettes de droits de licence et d'utilisation de la marque. Les bases pour la budgétisation ont, entre autres, été fournies par nos partenaires du commerce de détail.

Concernant les **fonds de la Confédération**, pour la communication et le travail de base de Bio Suisse, le budget est établi avec de l'argent de l'Office fédéral de l'agriculture. Il s'agit ici, avec 1,9 mio. Fr., de la valeur minimale pouvant être obtenue, qui entraîne des dépenses du double de ce montant (la participation de Bio Suisse doit être de 50 pour cent). En raison de mesures d'économie à l'OFAG, Bio Suisse obtient 300'000 Fr. en moins de contributions de la Confédération.

Dans les **autres recettes** se trouvent le loyer ainsi que les contributions pour la digitalisation et l'informatique versés par notre filiale internationale ICB, des sanctions et autres recettes pour un montant de 551'365 Fr.

2. SECTEUR BIO SUISSE

DIRECTION & CONTRIBUTIONS À LA CERTIFICATION



	ÉTAT 2025	Budget 2026	Budget 2027	Diff. %
Total	3'430'987	3'527'240	3'901'343	10.6
Frais de personnel	1'120'977	1'172'740	1'232'878	5.1
Projets et réseaux	339'210	386'500	366'500	-5.2
Contribution à la certification	1'970'800	1'968'000	2'301'965	17.0

Le secrétariat de Bio Suisse est dirigé de manière compétente et efficiente, les collaborateurs-trices s'efforcent de proposer des services dans l'air du temps à tous les membres et partenaires. Les instruments de gestion de la direction de Bio Suisse sont efficaces et les activités planifiées sont réalisées. La collaboration du secrétariat avec les instances, commissions et autres parties prenantes est bien organisée et se déroule de manière satisfaisante.

Les **frais de personnel** pour la Direction et les cadres augmentent de 60'138 Fr. en comparaison avec le budget 2026, car un nouveau poste de cadre est créé pour le thème Stratégie et développement organisationnel avec un accent sur la mise en œuvre de la Stratégie 2030 de la Fédération.

Projets et réseaux: La mise en œuvre du projet «Développement de la Fédération Bio Suisse» sera poursuivie en 2027. À l'occasion de l'AD du printemps 2027, le rapport sera pour la première fois réalisé avec le nouvel instrument de rapport et de monitoring.

Bio Suisse est connectée avec les acteurs importants de l'agriculture, de l'économie, de la politique et de la société et s'engage pour une acceptation élevée de l'agriculture biologique. Au niveau international, Bio Suisse soutient l'IFOAM International et l'IFOAM UE et participe dans ce cadre à d'importantes discussions tournée vers l'avenir. L'échange annuel avec les associations DACH (entre autres Bioland, Naturland et Bio Austria) se déroulera en Allemagne en 2027. Depuis 2026, Bio Suisse fait par ailleurs partie de la «Bio-Allianz» et peut ainsi exercer une influence opérationnelle et stratégique sur son développement futur.

L'équipe de cadres est composée de la gestion de la Fédération, de la formation, de la politique, de l'Antenne romande et du poste stratégie et développement organisationnel qui mettent tous en œuvre leurs propres projets dans l'esprit de la Stratégie de la Fédération 2030. La formation est toujours occupée par la révision de la formation professionnelle supérieure, un processus qui devrait arriver à terme en 2027. Les SwissSkills (championnats suisses des métiers) auront à nouveau lieu en 2026 avec une participation financière de Bio Suisse.

Les charges totales pour «Projets et réseaux» baissent de 5,2 pour cent en comparaison avec le budget 2026.

Contributions à la certification: Ces dernières années, le budget pour les contributions à la certification versées à notre filiale ICB AG a dû être augmenté en raison d'une croissance accrue du marché. Le montant versé par Bio Suisse à ICB AG augmente aussi en 2027 de 333'965 Fr. (+ 17,0 %) pour se monter à 2,3 mio. Fr. Toutefois, une partie de ces coûts supplémentaires (250'000 Fr.) concerne la facturation des charges de digitalisation et d'informatique de Bio Suisse à ICB AG, comme convenu contractuellement à partir de 2027. S'ajoute à cela la contribution annuelle à bio.inspecta pour la certification d'entreprises BSO à l'étranger (28'000 Fr. par an).

2. SECTEUR BIO SUISSE

DIGITALISATION ET INFORMATIQUE



	ÉTAT 2025	Budget 2026	Budget 2027	Diff. %
Total	2'699'211	2'203'471	2'271'169	3.1
Frais de personnel	718'478	714'168	743'344	4.1
Frais de licences et de développement	1'980'733	1'489'303	1'527'825	2.6

Le secteur Digitalisation et informatique soutient les membres, veille à des processus efficaces au secrétariat et met en œuvre la stratégie numérique de Bio Suisse.

L'année 2026 a montré que la direction prise est la bonne. Les demandes adressées au secrétariat passent maintenant par un seul système. Les adresses et les données d'exploitation de nos membres sont de plus en plus centralisées à un seul endroit et ne sont plus réparties sur plusieurs programmes. Les newsletters et informations sont envoyées par le même système. Nous avons pu arrêter trois anciens programmes. Les frais de matériel ont baissé d'environ un cinquième depuis 2025. Le budget 2027 s'élève à 2,27 mio. Fr. dont environ 2 mio. Fr. sont pour Bio Suisse et environ 250'000 Fr. pour ICB AG qui se fournit en informatique chez Bio Suisse. L'augmentation par rapport à 2026 est d'environ 3 pour cent.

Les **frais de personnel** n'augmentent que peu, le nombre de postes de travail reste inchangé. L'augmentation du budget concerne principalement des frais de licences et de développement. Les frais de licences augmentent parce que la nouvelle plateforme pour les données des membres et client·es est en service depuis 2026 et que davantage de collaborateurs·trices travaillent avec. En même temps, l'ancien programme pour la certification continue d'être utilisé jusqu'à ce que nous puissions le remplacer. Cette exploitation en parallèle coûte 137'500 Fr. par an. C'est le poste le plus important dans l'exploitation actuelle et il tombera dès que le remplacement sera terminé. Nous préparons cette étape en 2027.

La décision prise en 2025 de centraliser les données des membres et des client·es sur une plateforme commune et de gérer les finances dans le système financier nous permettra d'économiser 171'000 Fr. par an une fois l'objectif atteint. Trois programmes ont déjà été arrêtés, les modifications du portail client sont en cours. Le bénéfice n'est pas uniquement financier: nous devons entretenir moins de systèmes et avons moins de doublons.

Ce que nous allons entreprendre en 2027:

- **D'autres groupes d'utilisateurs sur le portail:** aujourd'hui ce sont les producteurs·trices et Bio Cuisine qui l'utilisent. En 2027, nous lancerons les travaux pour intégrer les preneurs de licence, les organismes de contrôles internationaux mais aussi les exportateurs et importatrices. Ces travaux dureront jusqu'en 2028. L'objectif reste le même: à long terme, nous proposerons le même accès à tous les groupes partenaires si cela s'avère bénéfique.
- **Libre-service:** les membres doivent pouvoir gérer une partie de leurs données eux-mêmes, à toute heure sans devoir passer par le secrétariat. Cela permet aux deux parties d'économiser du temps.
- Préparer le remplacement de l'ancien programme de certification pour supprimer les doublons.
- Transférer toute la facturation dans le système financier (Abacus).
- **Assurer et optimiser l'exploitation, la sécurité et la qualité des données.**

Le budget 2027 constitue un investissement dans la viabilité future de Bio Suisse. Il doit permettre de décharger les membres en réduisant les formulaires papiers et les doubles annonces, de donner par étapes l'accès au portail à d'autres groupes et d'abolir petit à petit l'exploitation en parallèle coûteuse d'anciens et de nouveaux programmes. Bio Suisse examine régulièrement les licences et investit seulement là où il y a un avantage évident pour les membres et la Fédération.

2. SECTEUR BIO SUISSE

PROJETS STRATÉGIQUES ET RECHERCHE



	ÉTAT 2025	Budget 2026	Budget 2027	Diff. %
Total	1'340'325	1'587'500	1'536'231	-3.2
Frais de personnel	1'027'726	1'155'500	1'004'231	-13.1
Projets stratégiques et recherche	312'599	432'000	532'000	-23.1

Le département Projets stratégiques et recherche (PS&R) mène des projets stratégiques et coordonne différents projets de recherche. L'objectif est de renforcer le leadership thématique et le positionnement du Bourgeon. Il y a actuellement neuf collaborateurs·trices qui travaillent aux divers projets. Les frais de projets plus élevés en 2027 sont dus à un engagement renforcé pour la sélection végétale bio.

Les projets Restauration/Bio Cuisine et ProBio sont menés par des collaborateurs·trices du département PS&R, les frais de projets figurent dans le secteur Projets.

Les thèmes suivants seront développés de manière intensive en 2027:

Climat: Dans le domaine du climat, nous faisons connaître le check-up Climat auprès des entreprises agricoles afin de les sensibiliser à des mesures concrètes de protection du climat et de les soutenir dans leur mise en place. En parallèle, Bio Suisse s'engage au sein de l'alliance climatique pour les denrées alimentaires et travaille avec le secteur et le commerce sur des systèmes de rémunération judicieux des prestations pour le climat fournies par les entreprises agricoles. Pour soutenir les fermes bio, des événements de conseil sur la protection du climat et l'adaptation climatique sont organisés. Dans ce cadre, les fermes obtiennent des informations pratiques et des idées d'actions concrètes pour réduire les émissions et mieux se préparer aux conséquences du changement climatique.

Responsabilité sociale internationale: Après l'introduction par étape des audits sociaux en Espagne, Italie, France, Grèce et Turquie, l'introduction dans toute l'Europe interviendra en 2027. Ainsi, le système de contrôle basé sur le risque sera appliqué à 80 pour cent des entreprises BSO. Les contrôleuses et contrôleurs sont formés par le biais d'une formation numérique aux audits sociaux. Les formations et l'introduction se font en collaboration étroite avec ICB AG, bio.inspecta et Naturland. Les audits sont évalués dans différents pays dans le cadre de contrôles accompagnés.

Bien-être animal: Bio Suisse soutient la mise en œuvre de l'élevage de 100 pour cent des coqs par une vaste communication, de l'information et du conseil aux producteurs·trices. Dans le domaine des veaux/bœufs, des mesures sont mises en œuvre en collaboration avec des organisations partenaires et des acteurs de la filière de création de valeur en particulier dans les champs d'action «systèmes d'incitation pour le sevrage» et «prospection du marché & promotion des ventes». Le projet phare «grandir à la maison» continue à être soutenu pour encourager des partenariats entre des fermes de naissance et d'engraissement au pâturage. Pour les porcs, des solutions d'avenir sont recherchées pour une production rentable avec les conditions cadres données par le marché et la législation. Le travail prioritaire se concentre sur la mise en œuvre d'une solution politique pour préserver la marge de manœuvre dans les domaines de l'affouragement 100% bio et des dimensions des porcheries.

Sélection: Le soutien apporté à la sélection végétale bio est intensifié. En plus du montant de 200'000 Fr. pour un soutien général des organisations de sélection végétale biologique, 150'000 Fr. supplémentaires sont accordés pour des mesures en lien avec l'autorisation des nouvelles techniques génomiques (NTG) par l'UE. Cela doit permettre de cofinancer la préservation du matériel reproductif sans NTG et donc la préservation d'un pool génétique pour la sélection biologique ainsi que la coordination et la collaboration internationales dans ce domaine. Concernant la sélection animale, les projets Taureaux Bio d'IA et Races de cochons alternatives sont soutenus.

2. SECTEUR BIO SUISSE

ASSURANCE ET DÉVELOPPEMENT DE LA QUALITÉ



	ÉTAT 2025	Budget 2026	Budget 2027	Diff. %
Total	3'593'819	3'752'824	3'810'930	1.5
Frais de personnel	3'235'882	3'274'406	3'392'450	3.6
Assurance et développement de la qualité	100'906	155'700	143'000	-8.2
Agriculture	165'754	165'000	170'000	3.0
Transformation et commerce	67'947	122'718	70'480	-42.6
International	23'330	35'000	35'000	0.0

Le département Assurance et développement de la qualité (ADQ) sera à nouveau fortement occupé par la digitalisation en 2027. L'accent est placé dans les secteurs T&C et International. La collaboration avec les organismes de contrôle s'intensifie d'année en année. Après une phase pilote en 2026, la révision conceptionnelle des audits est mise en œuvre en 2027. Tous les secteurs travailleront en 2027 au projet Cahier des charges, démarré l'année précédente, en collaboration avec les commissions compétentes.

En 2027, le secteur **Agriculture** continue à veiller au bon déroulement des processus administratifs en lien avec l'administration des membres ainsi qu'à la simplification administrative dans le cadre du développement du portail client «My Bio Suisse». En collaboration avec le FiBL et d'autres partenaires, différents projets seront à nouveau réalisés, p. ex. sur l'élevage porcin, l'apport en éléments nutritifs et diverses fiches techniques seront révisées. Le secteur se penchera cette année en particulier sur la révision complète du Cahier des charges.

Le secteur **Transformation et commerce** (T&C) maintient la qualité élevée des prestations pour les preneurs de licences et utilisateurs de la marque et la développe en 2027 avec l'introduction prévue du portail client «My Bio Suisse» pour les preneurs de licence. L'objectif est de transférer petit à petit les processus des preneurs de licence vers le portail «My Bio Suisse».

Le secteur T&C se penchera, en outre, intensément sur le projet Cahier des charges et élaborera les bases décisionnelles techniques et structurelles pour la CLTC. Nous partons également du principe que du travail supplémentaire sera nécessaire pour des clarifications dans le cadre des demandes d'autorisations exceptionnelles dans le secteur T&C en raison des grandes pertes de récolte en 2026.

Le secteur **International** contrôle et documente les flux des marchandises des produits Bourgeon importés, orchestre les processus en lien avec l'autorisation et les restrictions d'importation, est responsable des projets stratégiques et de mise en œuvre et soutient la CLI dans le développement du Cahier des charges. Le développement d'une solution pour remplacer l'outil de saisie, de contrôle et de libération des flux des marchandises importées (Supply Chain Manager) sera une tâche centrale en 2027. De plus, des propositions concrètes seront élaborées pour intégrer davantage les entreprises certifiées selon le Cahier des charges de Bio Suisse à l'étranger (entreprises BIOSUISSE ORGANIC), la mise en œuvre du Code de conduite pour un commerce responsable des produits Bourgeon importés sera précisée et les directives internationales du Bourgeon révisées en profondeur dans le cadre du projet de révision du Cahier des charges. Un stand sera organisé à la Biofach (Foire mondiale du Bio) à Nuremberg en collaboration avec ICB AG. Le stand sert à optimiser le réseautage avec les parties prenantes internationales.

2. SECTEUR BIO SUISSE

MARKETING ET COMMUNICATION



	ÉTAT 2025	Budget 2026	Budget 2027	Diff. %
Total	3'678'801	3'670'064	3'377'811	-8.0
Frais de personnel	2'120'498	2'237'703	2'034'237	-9.1
M&C en général	282'780	200'600	190'413	-5.1
Communication marketing	805'165	719'761	592'361	-17.7
Communication d'entreprise	470'359	512'000	560'800	-9.5

Le département Marketing et communication (M&C) a terminé les principales étapes de la transformation numérique. D'autres adaptations, comme le rôle des collaborateurs·trices et les méthodes de travail nécessaires, sont régulièrement ajustées pour répondre aux exigences d'une communication ciblée. La visibilité des thèmes prioritaires de Bio Suisse dans les canaux numériques (site internet, réseaux sociaux) y joue un rôle central. M&C soutient les secteurs et départements internes au niveau stratégique et communicatif – comme c'est le cas pour le thème de la sécheresse dans l'agriculture, la Journée du Bétail Bio, la restauration (Bio Cuisine), le Bourgeon Bio Gourmet, le climat, la politique ainsi que pour les projets de digitalisation. (Bio Cuisine), climat ou politique (ingénierie génétique) ainsi que pour le lancement du nouveau portail «My Bio Suisse».

La campagne publicitaire (Communication marketing): Le Bourgeon représente une promesse de qualité pour les consommateurs·trices et les entreprises commerciales qui repose sur des producteurs·trices, des transformateurs·trices et des collaborateurs·trices de Bio Suisse. Au centre se trouvent la notoriété de la marque, le soin de l'image et la différenciation. La transmission de connaissances a une influence sur le comportement de consommation et augmente les chiffres de vente. Les campagnes, les médias et le recours aux producteurs·trices, p. ex. lors d'une promotion commerciale nationale au point de vente, renforcent la marque. La campagne publicitaire télévisée et numérique pluriannuelle lancée en automne 2024, qui s'écarte volontairement de l'ancien style agro-romantique, s'adresse à un large groupe cible sciemment plus jeune et sera encore utilisée en 2027. La campagne montre comment le bio crée une plus-value dans le quotidien et souligne les avantages durables des produits bio d'une manière humoristique, moderne et accessible.

La Communication d'entreprise (CE): La CE informe les groupes cibles internes et externes sur les activités de Bio Suisse et l'importance du Bourgeon, p. ex. par le biais de newsletters aux consommateurs·trices, aux preneurs de licences, aux entreprises BIOSUISSE ORGANIC et aux OM. Sur les réseaux sociaux comme Instagram ou LinkedIn, nous misons davantage sur des images animées et une nouvelle présentation, qui fait partie de la stratégie thématique révisée. Nos partenaires de la filière de création de valeur sont informés de manière ciblée et dans divers formats sur les plus-values du bio. La communication directe avec les entreprises agricoles est complétée et optimisée.

La CE fait en outre un travail médiatique actif et élabore des formats texte, image et vidéo pour les différents canaux de communication comme p. ex. le site internet ou les blogs. Au cours du premier semestre 2027, nous informons les médias sur les développements dans l'agriculture biologique. Le rapport annuel ainsi que le «Bio en chiffres» sont à nouveau publiés sous forme numérique et interactive. Nous rédigeons des articles sur le bio et travaillons au niveau communication avec des partenaires du commerce de détail. La CE est, en outre, responsable du Grand Prix Bio Suisse, qui est attribué chaque année lors de l'AD d'automne.

Le marketing commercial: Au centre des priorités se trouvent aussi en 2027 l'entretien et le développement des relations avec le commerce de détail et le commerce en ligne. Sur la base des nouvelles possibilités pour les partenaires commerciaux de travailler avec le Bourgeon, nous acquérons de nouveaux partenaires commerciaux et vérifions des opportunités qui émanent de la demande (consommateurs·trices et commerce). Cela inclut des nouveaux produits, canaux de vente ou modèles d'affaires qui promeuvent la visibilité et les ventes Bourgeon. Pour les partenaires existants et pour les nouveaux, nous donnons de l'importance aux synergies avec notre nouvelle campagne publicitaire. Au niveau relationnel, nous systématisons le traitement et réalisons des mesures qui renforcent l'enthousiasme personnel et professionnel des interlocuteurs pour l'agriculture biologique. Le Marketing commercial soigne également les contacts avec les fournisseurs de la restauration et il est impliqué activement dans la mise en place du nouveau modèle pour la restauration.

2. SECTEUR BIO SUISSE

MARCHÉS



	ÉTAT 2025	Budget 2026	Budget 2027	Diff. %
Total	2'177'439	2'327'876	2'385'447	2.5
Frais de personnel	1'275'431	1'400'876	1'351'447	-3.5
Marchés	902'008	927'000	1'034'000	11.5

Le budget du département Marchés se situe dans le cadre des années précédentes. Les frais de personnel étaient légèrement plus élevés en 2026 en raison de remplacements pour des congés maternité, ils repassent à leur niveau d'avant.

Le département Marchés a pour objectif de maintenir les marchés agricoles bio en équilibre pour que les producteurs-trices et les acheteurs suisses bénéficient de conditions cadres bonnes et fiables. Pour cela, il définit, avec les acteurs du marché, des prix indicatifs ainsi que des mesures de décharges du marché et de promotion des ventes. Le département Marchés crée, en outre, de la transparence sur les marchés bio et encourage des relations commerciales équitables. Afin de couvrir la demande en produits bio, il soutient des mesures de promotion de la production. Les neuf groupes spécialisés travaillent sur des thèmes de marché et de production.

Dans l'actuel contexte commercial tendu, nous souhaitons renforcer la collaboration avec les principaux acteurs de la branche. Des journées à la ferme seront organisées avec le commerce de détail dans le but de transmettre les plus-values de la production biologique. En parallèle, nous développons le monitoring des prix, cela inclut aussi de nouveaux calculs des coûts de production. La transparence du marché dans les différents groupes de produits doit sans cesse être augmentée et améliorée. Pour cela, nous faisons avancer la digitalisation. L'objectif est que les acteurs-trices du marché Bio Suisse reçoivent proactivement des données pertinentes et compréhensibles.

Afin de couvrir la demande en produits bio, nous soutenons aussi des mesures de promotion de la production sous forme de projets de recherche. De nouveaux projets de recherche ont, entre autres, été lancés en collaboration avec le commerce de détail qui seront mis en œuvre à partir de 2027.

Le demande en produits de grandes cultures Bio Suisses, en particulier en blé, augmente en raison de la suissitude. Le commerce de détail souhaiterait passer à des céréales Bourgeon suisses pour son assortiment de pains. Avec l'introduction du nouveau règlement pour l'alimentation des ruminants en 2022, toutes les cultures protéagineuses sont aussi recherchées. C'est pourquoi Bio Suisse s'attelle ses prochaines années à créer de nouveaux débouchés pour toutes les cultures de la rotation. Le département Marchés coordonne les activités.

2. SECTEUR BIO SUISSE

FINANCES & SERVICES



	ÉTAT 2025	Budget 2026	Budget 2027	Diff. %
Total	2'010'527	1'944'798	1'894'418	-2.6
Frais de personnel	1'019'967	1'020'686	1'050'074	2.9
Finances & Services	990'560	924'112	844'344	-8.6

Pour le département Finances & Services le budget 2027 prévoit des charges totales de 1,9 mio. Fr. ce qui constitue une baisse de 50'380 Fr. par rapport au budget 2026. Cette réduction montre que le département dispose globalement d'une planification conforme aux besoins malgré des exigences croissantes en matière de processus financiers, contrôle, infrastructures et services internes. Ce centre de coûts reste central pour garantir un secrétariat efficient, en particulier grâce à des processus financiers fiables et efficaces, des processus RH fluides, un soutien administratif ainsi que des services d'infrastructure. La légère baisse doit être considérée comme positive, car Finances & Service continue à fournir des prestations transversales essentielles pour tous les départements.

Dans le secteur **Finances et comptabilité** l'accent sera mis en 2027, conjointement avec le secteur Digitalisation et informatique, sur le projet de facturation dans le système financier Abacus. Cela doit permettre à l'avenir d'avoir un seul système pour la facturation, d'harmoniser les processus et de continuer à augmenter l'efficacité des processus financiers. En parallèle, d'autres optimisations et automatisations sont constamment mises en œuvre. Le développement des rapports Power-BI renforce en outre le contrôle et permet à la Direction d'avoir des analyses transparentes et actuelles.

Dans le secteur **Personnel**, l'accent sera mis sur le développement des entretiens avec les collaborateurs-trices et des entretiens de progression. L'accent est également mis sur la formation et la formation continue en interne ainsi que sur l'optimisation des processus.

Le secteur **Administration et réception** veille à une première impression positive lors de l'accueil de notre clientèle et de nos visiteuses et visiteurs sur place ainsi que par téléphone. L'équipe s'occupe, en outre, de l'acquisition du matériel de bureau, de la gestion du site ainsi que de la coordination des fournisseurs externes.

3. SECTEUR PROJETS



	ÉTAT 2025	Budget 2026	Budget 2027	Diff. %
Résultat Projets	1'181'048	1'293'575	1'252'050	-3.2
Magazine Bioactualités	238'619	262'500	233'250	-11.1
Promotion des ventes – boutique en ligne	463'197	415'000	489'500	18.0
Biomondo	336'068	332'075	333'300	0.4
Bio Cuisine	-72'508	86'000	30'000	-65.1
Autres projets sans subventions	147'736	152'000	146'000	-3.9
Autres projets avec subventions	67'937	46'000	20'000	-56.5

Le **secteur Projets** réalise, selon le budget 2027 une perte de 1,3 mio. Fr. ce qui correspond à une diminution de 3 pour cent et s'explique par différents facteurs.

Le magazine Bioactualités assure la communication avec les producteurs-trices ainsi qu'avec les preneurs de licences. Les charges diminuent de 29'500 Fr.

La **Boutique en ligne de Bio Suisse** propose aux producteurs-trices du matériel varié de décoration et d'emballage. Le matériel de promotion correspond au concept de durabilité de Bio Suisse et améliore la visibilité du Bourgeon dans les fermes et sur les marchés. Le matériel est vendu aux producteurs-trices avec un rabais sur nos prix d'achat. Il est régulièrement réexaminé et adapté. En 2027, le concept commercial, la plateforme de vente correspondante (boutique) ainsi que l'assortiment feront l'objet d'une refonte complète, le nouveau modèle sera lancé à la fin de l'année.

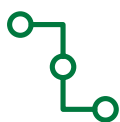
Biomondo est tout à la fois bourse bio, moteur de recherche de fermes et boutique en ligne. Entretemps, la plateforme est vivement utilisée par 4'000 fermes bio. Le nombre de visites de consommateurs-trices augmente aussi constamment. Des campagnes pour des produits spécifiques et des partenariats avec des organisations agricoles et non agricoles visent à stimuler les ventes. En fin d'année 2026, le soutien de l'OFAG pour Biomondo arrive à terme, c'est pourquoi Bio Suisse assumera principalement à elle seule les coûts pour la publicité (notamment sur Google, Instagram, Facebook), l'entretien et le développement (annonce pour marchés hebdomadaires, introduction de bons et autres).

L'écoulement de produits Bourgeon dans la **restauration** doit continuer à progresser grâce à une sensibilisation régulière à l'importance des produits Bourgeon et bio dans la restauration hors domicile au niveau politique et privé. L'accent est davantage mis sur la restauration collective afin d'acquérir de nouveaux débouchés pour les produits bio. Le label «Bio Cuisine» rend le bio plus visible dans la restauration. Les processus administratifs du programme Bio Cuisine via le portail client «My Bio Suisse» doivent être simplifiés pour devenir encore plus attractif. L'offre de formation Sustineo doit, en outre, être renforcée et être intégrée dans la formation accréditée par le biais d'un certificat.

Le projet **ProBio** se poursuit aussi en 2027 avec le climat comme thème central. Des journées techniques dans des fermes Bourgeon sont prévues à cet effet. Les environ 60 groupes d'échanges, qui sont soutenus dans le cadre du projet, se retrouvent régulièrement dans les fermes des participant-es et se penchent, de leur propre initiative, sur une multitude de thèmes. D'autres groupes d'échanges peuvent rejoindre le projet en cours d'année.

La cinquième édition de la **Journée du Bétail Bio** se déroulera en automne 2027 dans le canton de Fribourg. Comme les années précédentes, la journée offre l'occasion de se pencher sur des thèmes d'actualités de l'élevage bio. Dans le cadre d'exposés axés sur la pratique et de postes thématiques, des nouvelles connaissances, expériences et approches seront présentées et discutées.

4. SECTEUR MOYENS SPÉCIFIQUEMENT AFFECTÉS



	ÉTAT 2025	Budget 2026	Budget 2027	Diff. %
Résultat moyens spécifiquement affectés	0	0	0	0
Produits animaux	-86'965	133'000	133'000	0.0
Grandes cultures	-129'164	-149'000	-196'000	31.5
Cultures spéciales	-1'828	80'500	84'500	5.0
Prélèvement / apport moyens affectés	217'956	-64'500	-21'500	-66.7

Au niveau des moyens spécifiquement affectés (MSA), le budget prévoit de dissoudre 21'500 Fr. au bilan. Cet argent doit principalement servir à la promotion des ventes et de la production.

Produits animaux

Viande (ruminants & porcs): Les contributions pour les animaux de boucherie (porcs et ruminants) assurent des prestations importantes du département Marchés pour la commercialisation, sont utilisées pour des projets axés sur le marché et la production et servent à la transparence du marché et donc à la commercialisation du bétail de boucherie Bourgeon.

Contributions pour le marché du lait: Les contributions pour le marché du lait sont utilisées pour la promotion des ventes des produits laitiers bio dans le commerce de détail et pour la communication de la plus-value du lait bio.

Producteurs suisses de lait (PSL): L'argent de PSL est utilisé pour de la promotion directe et indirecte des ventes de produits laitiers bio. Les mesures sont mises en œuvre avec des partenaires existants dans le commerce de détail, le commerce spécialisé et les magasins en ligne. À cet effet, on tire également profit des possibilités numériques, entre autres dans les points de vente. Les activités contribuent à maintenir le meilleur équilibre possible sur le marché du lait bio. Le lait bio se démarque des autres labels et normes par une communication claire de ses plus-values.

Poussins/œufs à couver: Les recettes du fonds «Poussins et œufs à couver» sont utilisées pour de la recherche et des mesures de marketing qui profitent à la branche avicole (œufs/viande). L'accompagnement de la décision «Tous les poussins vivent» a une priorité élevée. Il s'agit d'une taxe d'incitation.

GalloSuisse: GalloSuisse a résilié l'accord marketing existant avec Bio Suisse pour le 31.12.2025 et n'a plus versé de moyens spécifiquement affectés à Bio Suisse en 2026. À la place, GalloSuisse a mis à disposition de Bio Suisse 150'000 Fr. pour des mesures de promotion des ventes des œufs bio qui peuvent directement être facturées à GalloSuisse par les prestataires de services. Les négociations menées jusqu'à présent avec GalloSuisse ont laissé entrevoir une certaine volonté de co-financer à nouveau la communication sur les œufs bio en 2027. Nous ne disposons toutefois pas de garantie écrite.

Grandes cultures

Grandes cultures (CGCB): Les contributions pour les grandes cultures Bourgeon (CGCB) permettent de financer des projets qui contribuent au développement des grandes cultures bio. Les demandes sont évaluées selon des critères prédéfinis et les priorités pour l'appel à projets sont reconsidérées chaque année.

Céréales fourragères (légumineuses à graines): Il s'agit d'une cotisation de la branche sur la récolte des céréales fourragères. Les contributions doivent permettre de maintenir et d'encourager la culture de légumineuses à graines Bourgeon (soja fourrager, lupin, fèverole et pois protéagineux) en Suisse.

Cultures spéciales

Légumes: Les MSA pour les légumes sont utilisés pour la promotion des ventes et de la production. En 2027, des activités de promotion des ventes sont réalisées avec des partenaires du commerce de détail et des magasins en ligne.

Fruits à pépins: Les MSA Fruits à pépins sont utilisés spécifiquement pour la promotion des ventes des fruits à pépins. Il s'agit d'activités dans le commerce de détail (p. ex. pomme du mois), dans des boutiques en ligne ainsi que des promotions pour différents produits (roadshow).

Fruits à cidre: Les contributions sont utilisées de manière ciblée pour la promotion de la production et des ventes des fruits à cidre bio. Cela comprend le soutien à des projets de recherche sur les fruits à cidres, la Journée Haute-tige avec échanges d'expériences ainsi que des promotions ciblées dans le commerce de détail (p. ex. activités de promotion des ventes avec Ramseier, dans des boutiques en ligne ainsi qu'une promotion pour différents produits).

Fruits: Pour financer les prestations de la FUS (Fruits Union Suisse), une contribution est prélevée depuis 2025 chez les producteurs·trices d'une certaine taille. Les prestations de la FUS comprennent entre autres une affiliation complète à la FUS, l'éligibilité dans les instances de la FUS, l'utilisation de Suisse Garantie en tant que producteur·trice ainsi que des prestations dans les domaines: données de marché, estimations de récoltes, centres de produits et centres spécialisés, forums et réseaux de compétences ainsi que calculs des coûts de production.

Rapport de la CG sur les coûts de la digitalisation chez Bio Suisse

Lors de la Conférence des Présidents de Bio Suisse du 24 mars 2026 à Olten, le président de Bio-Neuchâtel, Stéphane Challandes, a demandé que la CG vérifie les coûts de la digitalisation chez Bio Suisse. Le Comité et la Direction ont soutenu la demande.

La CG a eu le 15 avril 2026 une discussion avec Stéphane Challandes pour préciser le mandat. Il a été convenu de vérifier les points suivants :

- Coûts de la digitalisation, et en particulier s'ils sont produits à l'interne ou à l'externe
- Justification des divergences par rapport au budget adopté par l'AD
- Rapport coûts-utilité des projets en cours
- Futurs coûts des projets en cours

Au vu de la complexité du mandat, la CG a décidé de recourir à la possibilité mentionnée dans son règlement de consulter des experts externes. En la personne de Marius Frey, de VRP Valorage AG, c'est un profond connaisseur des processus des TI et de la digitalisation qui disposait déjà de connaissances de la digitalisation chez Bio Suisse qui a été choisi. Il avait en effet déjà été mandaté en 2024 pour l'analyse d'une série de projets de digitalisation.

Le mandat de Marius Frey comprenait l'analyse de documents, le recensement des données importantes ainsi que la vérification de protocoles, décisions et relevés financiers. Les buts fixés pour l'analyse ont formé la base de la vérification. À titre de complément, il a effectué des pointages dans les dépenses et projets choisis et a clarifié des questions ouvertes lors de discussions avec les personnes compétentes.

Plusieurs séances ont été consacrées à discuter avec la CG du processus et des résultats et à déterminer la suite du processus. La CG a eu plein accès aux documents nécessaires pour la vérification. Ce contrôle a analysé entre autres les documents suivants:

- La stratégie digitale de Bio Suisse de décembre 2024
- Les procès-verbaux du Comité et de la Direction des années 2024 à 2026
- Des documents sur les coûts, budgets, chiffres-clés des années 2024-2026
- Des rapports de projets et de contrôle
- Des contrats avec des fournisseurs et des partenaires commerciaux

Résultats:

Qu'est-ce qui a mené au massif dépassement de 993'000 Fr. des coûts prévus dans le budget 2025 dans le domaine de la digitalisation?

Les coûts ont été regroupés et réattribués au poste de frais des TI 501. Les 385'000 Fr. qui y figurent avaient d'abord été comptabilisés dans d'autres postes de frais. Il ne s'agit donc pas de coûts supplémentaires mais d'une réallocation de coûts déjà existants.

Il avait été décidé dans le cadre de la stratégie digitale d'abandonner la partie CRM du portail et de ne pas poursuivre son développement. Les coûts de 297'000 Fr. engendrés et activés pour cela ont de ce fait été complètement amortis. Cette étape est en accord avec la nouvelle

orientation stratégique et est aussi compréhensible du point de vue économique. L'amortissement complet provoque cependant pour l'année concernée une charge correspondante dans le budget des TI.

Le remplacement du logiciel de CRM issu d'un développement maison par une solution avec Salesforce correspond à la stratégie digitale et est bien compréhensible. Cette évolution a en outre permis de remplacer plusieurs anciens systèmes. Les dépenses supplémentaires liées à cela ont provoqué un dépassement des coûts 301'000 Fr. au total.

Le Check-up Biodiversité a été modernisé et le Check-up Climat nouvellement introduit, ce qui a également provoqué des coûts de licence et d'assistance non budgétés.

Les décisions ont-elles été prises, documentées et communiquées clairement?

Les décisions de fond prises dans le domaine des TI et de la digitalisation ont toujours été documentées (procès-verbaux, contrats) ou les traces des décisions étaient bien compréhensibles.

Les montants budgétés ont-ils été pilotés et contrôlés?

Un changement de système pour passer à Abacus a été effectué par le vendeur de logiciels Sage, et le plan comptable ainsi que ses postes de frais ont été adaptés au cours des années 2024–2025. Il y a en outre eu entre 2023 et 2025 divers changements de personnel. Cela a provoqué un affaiblissement du contrôle des coûts au cours des années 2023/2024. Les décisions et les autorisations de dépenses sont complètement documentées et démontrables sans lacunes depuis 2025. Cela a fortement amélioré le contrôle des coûts.

Quelle est d'une manière générale l'efficacité du pilotage par la digitalisation et les TI?

Une amélioration du rapport coûts-utilité est identifiable depuis l'introduction de la nouvelle stratégie digitale. La maîtrise des coûts est dans ce contexte un point de vérification important qui montre que les décisions proactives permettent de renforcer le contrôle des coûts et le rapport coût-efficacité à long terme.

Il y a aussi un potentiel d'amélioration dans le pilotage et le contrôle des fournisseurs tiers. Des efforts concrets ont déjà été entrepris dans ce domaine en 2026. La CG voit cependant encore du potentiel d'amélioration pour le pilotage, le contrôle et l'efficacité des prestations de fournisseurs tiers.

L'actuelle stratégie digitale et sa mise en œuvre sont-elles sensées?

La stratégie digitale est judicieuse et bien réfléchie. Les buts, le pilotage et la conduite sont définis.

Résumé de la vérification effectuée par Marius Frey et la CG:

Coûts de la digitalisation:

Les investissements pour la digitalisation se trouvent dans un rapport raisonnable avec les améliorations atteintes et attendues. La mise en œuvre cohérente de la nouvelle stratégie digitale permet une connexion d'avenir de Bio Suisse aux exigences digitales et crée la base pour d'autres gains d'efficience. Les coûts d'implémentation qu'il y a eu au début seront compensés

à moyen terme par l'abandon de systèmes obsolètes et par les gains d'efficience du côté des collaborateurs·trices.

Dépassement du budget 2025:

Les coûts de la digitalisation ont été rassemblés dans le poste de frais 501 pour les TI. Les dépassements des frais qui ont été constatés ont pu être justifiés et sont compréhensibles du point de vue de la stratégie digitale. Les dépassements financiers en partie considérables sont tout de même considérés comme problématiques par la CG.

En 2023 et 2024, le contrôle des coûts et des projets n'a pas été garanti en permanence à cause de changements de personnel et de compétences en partie pas claires. Cela a conduit dans certains secteurs à un pilotage insuffisant. Ces points faibles ont été corrigés entre-deux et les processus de contrôle et de pilotage ont été nettement améliorés.

À posteriori, la décision de développer nous-mêmes le logiciel de CRM s'est avérée inefficace. Dans le cadre de la nouvelle stratégie digitale, cette solution a été abandonnée et remplacée par une solution standard externe.

Rapport coûts-utilité des projets en cours:

Les objectifs digitales visés ont été majoritairement atteints. Les plus-values concrètes se révèlent en particulier par des processus plus efficaces, une meilleure qualité des données et un degré d'automatisation plus élevé. Cela est surtout valable pour les secteurs du CRM et de la maîtrise des coûts.

Proportionnalité et coûts futurs:

Une claire amélioration du rapport coûts-utilité est reconnaissable depuis l'introduction de la nouvelle stratégie digitale. Les actuels processus de validation garantissent une discipline budgétaire transparente. Un autre potentiel d'amélioration se trouve dans le contrôle d'efficacité ainsi que dans le pilotage des coûts des fournisseurs tiers. Les mesures déjà introduites doivent être continuées de manière cohérente.

La CG remercie Marius Frey pour ses réponses compétentes aux questions posées ainsi que pour son appréciation spécialisée et l'évaluation indépendante de la situation d'un point de vue externe. En sa qualité d'expert des TI et de la digitalisation, il a pu fournir à la CG une précieuse perspective supplémentaire.

Nos remerciements vont également aux personnes compétentes de la Direction de Bio Suisse pour la mise à disposition transparente des documents demandés et pour la bonne collaboration.

Turbach, le 30 septembre 2026

Stéphanie Pugin

Herbert Volken

Toni von Grünigen

Assemblée des délégué·es du 18 novembre 2026

2.1: Modifications des statuts en raison du projet «Optimisation du Cahier des charges»

Annexe de l'envoi du 15 octobre 2026

L'essentiel en bref

Dans le cadre du projet «Optimisation du Cahier des charges», les nouveaux niveaux du Cahier des charges (CDC) ont déjà été soulevés à plusieurs occasions et aussi présentés de manière transparente. Il est, entre autres, prévu de remplacer les Principes et objectifs (texte avec une barre latérale verte) actuels par des points centraux et des plus-values. Par ailleurs, les actuelles dispositions d'application (avec un double trait latéral gris) seront dorénavant intégrées dans les textes des règlements et deviennent ainsi superflues en tant que niveau à part entière.

Les points centraux et les plus-values formeront ainsi la base pour les futurs textes des règlements, comme cela est déjà le cas aujourd'hui pour les Principes et objectifs. Les Principes et objectifs ainsi que les dispositions d'application sont mentionnés dans différents chapitres des statuts, de sorte que les délégué·es doivent se prononcer sur ces changements lors de l'AD. Pour que les commissions de labellisation puissent poursuivre leur travail sur la base des objectifs du projet, elles ont besoin aujourd'hui déjà, à titre d'étape intermédiaire et dans un souci de clarté, de l'accord des délégué·es.

1. Contexte

Dans le projet «Optimisation du Cahier des charges», il est prévu de remplacer les Principes et objectifs par des points centraux et des plus-values. Les dispositions d'application doivent être directement intégrées dans les textes des règlements et deviennent ainsi superflues. Cela rend nécessaire une modification des statuts, laquelle requiert une majorité des 2/3 lors de l'Assemblée des délégué·es.

2. Motion du Comité

Le Comité recommande aux délégué·es d'adopter les modifications des statuts suivantes:

Le Comité demande de modifier

l'article 13 «Droits d'intervention des membres lors de l'élaboration de directives»,

l'article 19 «Compétences», alinéa 1 et

l'article 28 «Commission de la qualité: tâches et responsabilités», alinéa 2

pour le 01.05.2027 de la manière suivante:

Art. 13 Droits d'intervention des membres lors de l'élaboration de directives

¹ Le Cahier des charges pour la production, la transformation, le commerce, la commercialisation et l'importation des produits Bourgeon est structuré selon ~~trois-deux~~ niveaux hiérarchiques:

a) ~~Principes et objectifs~~ Points centraux et plus-values: ils sont adoptés par l'Assemblée des délégués;

b) Règlements: ils sont édictés par les commissions spécialisées compétentes avec un droit de recours des membres collectifs (organisations membres) selon l'alinéa 2;

~~c) Dispositions d'application: leur promulgation est définie par le Comité dans le règlement de fonctionnement.~~

² Les membres collectifs ont le droit de déposer un recours contre des règlements dans un délai de 60 jours depuis leur promulgation. Si au moins 3 membres collectifs déposent un recours dans le délai indiqué et si une discussion d'élimination des divergences avec les recourants ne débouche pas sur un accord (retrait des recours ou nouvelle proposition avec possibilité de recours), le règlement est transmis à l'Assemblée des délégués pour décision définitive.

Art. 19 Compétences

L'Assemblée des délégués a les compétences suivantes:

[...]

l) rédiger et modifier les ~~Principes et objectifs~~ Points centraux et plus-values du Cahier des charges pour la production, la transformation, le commerce, la commercialisation et l'importation des produits Bourgeon;

[...]

Art. 28 Commission de la qualité: tâches et responsabilité

[...]

2 La Commission de la qualité promulgue des règlements ~~qui précisent les principes et objectifs dans le~~ relatifs au Cahier des charges et adopte le règlement des sanctions. Pour les recours contre les règlements, c'est l'article 13 qui s'applique.

3. Explications

Les objectifs du projet «Optimisation du Cahier des charges» et son avancement actuel sont régulièrement présentés au Comité et l'équipe de projet répond aux questions. À un stade précoce du projet, il a été décidé, et cela a été exposé à toutes les instances importantes, que la structure actuelle du CDC allait subir des modifications. Ce concept a obtenu un large soutien. L'avancement des travaux de l'équipe de projet est tel que, pour la poursuite du projet, elle a besoin des premières validations et acceptations définitives. Lors de sa séance du 24.09.2026, le Comité a approuvé les modifications des statuts prévues, et il demande maintenant aussi aux délégué-es d'adopter la motion.

4. Question soumise au vote

Les délégué-es sont-ils-elles d'accord avec les modifications des statuts proposées?

Faut-il modifier les articles 13, 19 et 28 des statuts conformément à la motion du Comité?

- Oui
- Non
- Abstentions

Assemblée des délégué·es du 18 novembre 2026

2.2: Succession à la présidence en 2028 – décision sur le processus

Annexe de l'envoi préparatoire du 15.10.2026

L'essentiel en bref

La présidence sera réélue lors de l'AD du printemps 2028 dans le cadre de l'élection de renouvellement intégral du Comité. L'actuel Président Urs Brändli ne se présente plus à une réélection. Pour planifier assez tôt la succession à la présidence de la Fédération, le Comité propose d'instaurer une commission de sélection soutenue par un ou une professionnel·le. L'AD doit voter sur cette proposition.

1. Contexte et explications

Urs Brändli ne se représentera pas lors de l'élection de renouvellement intégral du Comité, présidence y compris, en avril 2028. Il a été élu en 2011 et se retirera en 2028 après 17 ans. Selon les statuts, la durée maximale d'un mandat de présidence est de 20 ans.

Selon l'art. 24 des statuts, sont éligibles des paysan·nes bio qui ne travaillent pas pour Bio Suisse, n'ont pas régulièrement des relations d'affaires avec elle et n'ont pas encore atteint l'âge de 70 ans. Pour planifier cette élection à temps, de manière professionnelle et tournée vers l'avenir, le Comité propose d'instaurer une commission de sélection qui examine avant l'élection l'adéquation des candidat·es intéressés avec le soutien professionnel de Lienhart AG. Cela garantit que les délégué·es puissent en 2028 choisir entre des candidat·es de valeur.

2. Motion du Comité

Le Comité propose à l'AD le processus suivant :

- Mise en place d'une commission de sélection; vote sur une proposition équilibrée du Comité pour sa composition lors de l'AD du printemps 2027
- Appréciation des candidat·es par des évaluations: compétences dans la branche ainsi que compétences politiques, stratégiques, analytiques, médiatrices et sociales
- Présélection par la commission de sélection en accord avec Lienert AG
- Présentation des résultats lors de la CPrés de l'automne 2027
- Présentation des candidatures lors de l'AD de l'automne 2027
- Présentation des candidat·es sur demande des OM pendant l'hiver 2027 / le printemps 2028
- Élection de la présidence lors de l'AD du printemps 2028

Le budget prévoit 20'000.– Fr. pour ce processus. Selon nos estimations il faudra environ 8'000 Fr. pour la commission de sélection et environ 12'000.– Fr. pour le soutien professionnel. Le montant effectif dépendra du nombre de candidat·es.

3. Explications

Le processus proposé permet une vérification professionnelle du profil des compétences des candidat-es et leur donne, grâce aux évaluations de Lienert AG, la possibilité de réfléchir à leur candidature et finalement de décider s'ils veulent déposer une candidature définitive à la présidence de Bio Suisse.

Grâce au lancement précoce du processus, les OM obtiennent suffisamment de temps pour évaluer à l'interne les candidat-es qui pourront ensuite se présenter aux organisations membres et aux producteurs-trices pendant le semestre d'hiver 27/28. Les candidatures de dernière minute ou spontanées restent toujours possibles selon les statuts, mais elles pourraient avoir des difficultés à se maintenir dans la course.

4. Questions soumises au vote

L'AD est-elle d'accord d'instaurer une commission de sélection proposée par le Comité et confirmée par l'AD au printemps 2027?

- Oui
- Non
- Abstentions

Cette commission de sélection doit-elle être soutenue par la société Lienert AG, et faut-il utiliser pour cela 20'000 francs en 2027?

- Oui
- Non
- Abstentions

Assemblée des délégué·es du 18 novembre 2026

2.3: Mandat d'évaluation de l'élevage des frères coqs et du procédé in ovo

Annexe de l'envoi du 15 octobre 2026

L'essentiel en bref

Bio Suisse a décidé en 2021 d'arrêter de tuer des poussins à partir du 1^{er} janvier 2026 et d'exclure à cet effet la détermination du sexe in ovo. Ces dernières années, l'élevage des frères coqs a été mis en place à grands frais dans le secteur des œufs bio: Des filières de création de valeur ont été établies, des capacités développées et des investissements réalisés pour l'élevage, l'abattage, la transformation et la commercialisation. Ce chemin a permis de renforcer la différenciation de l'œuf bio, mais il engendre également des coûts plus élevés, une flexibilité réduite ainsi que des risques de commercialisation. Des nouveaux développements survenus en Allemagne (autorisation du sexage in ovo par la fédération Biokreis) ainsi que la décision de l'AD en faveur du spermasexing au printemps 2026 ont relancé la discussion autour du procédé in ovo. Dans la branche, on constate un large besoin pour davantage de clarté et de sécurité de planification, en particulier par rapport à de nouveaux investissements et à des fermes qui ont déjà investi dans l'élevage des frères coqs.

Le Comité souhaite obtenir des délégué·es un mandat demandant à Bio Suisse d'évaluer la voie choisie d'élever les frères coqs et de vérifier en parallèle dans quelles conditions le procédé in ovo pourrait être autorisé à l'avenir comme alternative supplémentaire aux frères coqs et à la poule à deux fins. Une éventuelle autorisation d'un procédé in ovo devrait être décidée par l'Assemblée des délégué·es.

1. Contexte

Lors de l'AD de l'automne 2021, les délégué·es ont pris la décision de principe d'arrêter de tuer les poussins à partir du 01.01.2026. Les méthodes de détermination du sexe dans l'œuf (in ovo) ont été interdites et le principe a été décidé que tous les coqs devaient être élevés. Les points décisifs de cette décision étaient le principe – central pour l'agriculture bio – des circuits fermés (œuf, poule, coq), l'éthique animale ainsi que la sécurité de planification nécessaire à la branche. Les technologies in ovo disponibles à l'époque ont été considérées comme n'étant pas conforme au bio.

La branche a mis en œuvre cet objectif au prix d'efforts considérables au cours des quatre ans du délai transitoire. Le marché de l'œuf bio a été transformé et des nouvelles filières de création de valeur ont été développées pour les frères coqs. Cela a parfois nécessité des investissements importants au niveau du développement des capacités d'élevage, d'abattage et de transformation ainsi que pour la commercialisation. Les consommateurs·trices ont bien accueilli cette décision, la valeur et la différenciation de l'œuf bio ont pu être augmentées. La demande pour les œufs bio continue de progresser favorablement.

La décision d'arrêter de tuer les poussins a posé de nombreux défis à tous les niveaux de la filière. Les frères coqs engendrent des frais qui sont reportés sur les poulettes et refinancés via les œufs. La filière des œufs est ainsi devenue plus gourmande en capital. En raison des périodes de ponte prolongées des poules, les risques augmentent en cas de problème dans le troupeau, mais quand tout se passe bien avec le troupeau, les

opportunités sont aussi meilleures. Cela a été pris en compte dans le calcul du prix indicatif basé sur les coûts – en moyenne, le résultat reste le même. La planification des effectifs des poulaillers pour l'élevage et pour la production d'œufs est devenue plus onéreuse, plus complexe et moins flexible.

On trouve également des défis au niveau de la commercialisation des frères coqs, défis qui sont plus ou moins marqués selon le circuit de distribution et la stratégie de commercialisation. Certaines filières de création de valeur fonctionnent bien, d'autres font face à des problèmes. Il n'est pas toujours possible de répercuter les coûts tout en amont, ce qui peut engendrer de la pression sur le prix de l'œuf bio. En conséquence, les demandes d'alternatives aux frères coqs se multiplient.

Dans la Fédération et au sein de la branche, les discussions sur les frères coqs ne se sont jamais vraiment arrêtées. Les récents développements en Allemagne – Biokreis est la première fédération bio à autoriser dès 2027 les technologies in ovo avant le 9^{ème} jour – ont redonné de l'élan au débat. Les fédérations allemandes Naturland et Bioland se penchent aussi intensivement sur la question pour déterminer dans quelles conditions ce procédé pourrait jouer un rôle à l'avenir.

La décision prise par l'AD au printemps 2026 d'autoriser le spermasexing pour les bovins a tout particulièrement soulevé des questions sur la consistance de la position de Bio Suisse par rapport au procédé in ovo. Bien qu'il existe des différences importantes entre les deux approches techniques – par exemple, le spermasexing intervient avant la fécondation, ce qui n'est pas le cas pour le procédé in ovo, il y a malgré tout des parallèles: Les deux sont finalement des interventions au niveau de la reproduction. À cela s'ajoute que les technologies in ovo ne cessent d'évoluer et qu'elles font d'importants progrès en matière de fiabilité, de praticabilité et par rapport au moment où on détermine le sexe.

On ressent un large besoin au sein de la branche d'avoir plus de clarté et de sécurité de planification. D'une part dans le contexte de nouveaux investissements à venir (p. ex. projet de construction de poulailler ou d'investissements pour la commercialisation), et d'autre part il y a une forte insécurité chez les personnes qui ont déjà investi – notamment les éleveuses et éleveurs de frères coqs.

2. Motion du Comité

Le Comité soumet au vote la motion suivante:

Bio Suisse doit évaluer la voie choisie d'élever les frères coqs ainsi que l'état actuel de la détermination du sexe in ovo et vérifier avec la branche sous quelles conditions le procédé in ovo pourrait être autorisé à l'avenir.

3. Explications

La sécurité de planification et la situation des revenus des entreprises agricoles sont des préoccupations importantes pour le Comité. Selon la situation de départ et le niveau d'implication de la personne, on retrouve des positions différentes au sein de la base des aviculteurs·trices. Les prestations fournies préalablement et qui ont finalement permis la mise en œuvre de l'objectif fixé de laisser vivre tous les poussins doivent être prises en compte dans toutes les réflexions. Les directives sont contraignantes et elles sont appliquées. En parallèle, les décisions prises sont régulièrement réévaluées dans un contexte en mutation et avec des conditions cadres changeantes. C'est pourquoi le Comité prend les discussions actuelles sur le procédé in ovo au sein de la branche et le besoin de sécurité de planification comme occasion pour consulter les délégué·es. Si l'AD devait suivre la recommandation du Comité et donner le mandat d'évaluer de manière approfondie la voie choisie d'élever les frères coqs ainsi que la vérification des conditions nécessaires pour une autorisation du procédé in ovo, Bio Suisse serait légitimée pour mener ce processus avec la branche.

Un éventuel changement de direction ne peut être effectué que sur la base d'un processus de formation d'opinion et de clarifications détaillées avec tous les acteurs concernés de la branche. Ces clarifications devraient porter sur les points suivants:

- Analyse de la situation actuelle: environnement et évolution du marché, filières de création de valeur, rentabilité, coûts, vis de réglage;
- Analyse et pronostic d'évolution des technologies in ovo arrivant à maturité commerciale, y c. coûts et faisabilité;
- Analyse des risques: comparaison claire des avantages et inconvénients ainsi que des chances et risques de l'élevage des frères coqs par rapport au procédé in ovo pour tous les niveaux de la filière de création de valeur.

Sur la base de cette analyse, un éventuel projet pourrait comporter les éléments suivants:

- Critères d'évaluation de la biocompatibilité des technologies in ovo à maturité commerciale qui sont conciliables avec les valeurs fondamentales de l'agriculture biologique;
- Horizon temporel y c. des dispositions transitoires qui tiennent compte des prestations et investissements déjà fournis pour l'élevage des frères coqs;
- Conditions cadres pour garantir la coexistence des deux voies, l'élevage des frères coqs et le procédé in ovo, ainsi que pour régler des aspects centraux (p. ex. gestion des erreurs de sexage);
- Stratégie de communication.

Seule l'AD pourrait décider d'une éventuelle autorisation du procédé in ovo.

4. Question soumise au vote

Est-ce que les délégué-es donnent au Comité le mandat d'évaluer de manière approfondie la voie choisie d'élever les frères coqs ainsi que d'examiner les conditions pour une éventuelle autorisation de la détermination du sexe in ovo?

- Oui
- Non
- Abstentions